

*« A vin nouveau, outres neuves »
Pour que le Christ parle aux hommes
et aux femmes d'aujourd'hui*

Actes du Chapitre général des Augustins de l'Assomption
Écully-Valpré, 27 avril – 17 mai 2017

Préface

Le 33^{ème} Chapitre général des Augustins de l'Assomption a mis en évidence les changements importants vécus par notre Congrégation et le monde. Les temps nouveaux sont là et nous avons le devoir impérieux non seulement de nous adapter communautairement à la nouvelle réalité, mais aussi de vivre chacun personnellement, dans la profondeur de nos cœurs, la disponibilité à Celui qui « *fait toutes choses nouvelles* » (Ap. 21, 5).

Il y a deux exigences fondamentales à mettre en œuvre pour appliquer les orientations capitulaires. La première est la fidélité à l'esprit de l'Évangile, telle que l'a vécue le Père Emmanuel d'Alzon. La marche en avant de l'apôtre ne permet pas le regard en arrière, mais elle est fidélité à l'histoire. Etre en marche pour le Royaume, c'est avoir été mis en mouvement par Dieu lui-même. Et le mouvement a été inauguré par Emmanuel d'Alzon, poursuivi par ses fils et prolongé par nous-mêmes aujourd'hui. La fidélité est un dynamisme placé sous la mouvance de l'Esprit-Saint. Plus l'Assomption est apostolique, plus l'Évangile pénètre la profondeur du cœur du religieux. Il ne peut y avoir d'apostolat fructueux sans que l'ouvrier soit lui-même transformé par la grâce. La fidélité est donc un appel à la conversion permanente.

La deuxième exigence va de pair avec la première. Les temps sont nouveaux, les réponses à apporter seront nouvelles. Emmanuel Mounier, un philosophe chrétien, disait que « *l'événement sera notre maître intérieur* ». Il n'y a pas d'apôtres sans désir de répondre aux besoins du monde tel qu'il est aujourd'hui. Il s'agit de contempler le monde, œuvre de Dieu, pour l'aimer et le transformer. Etre attentif à l'événement, cela signifie qu'il faut avoir la

capacité de répondre aux besoins nouveaux du monde par des réponses inédites que la prière et le discernement communautaire nous permettront d'inventer.

Les Actes du Chapitre commencent par une présentation renouvelée de notre charisme. Nous avons souvent du mal à dire les axes essentiels de notre spiritualité et de notre Congrégation. Nous hésitons et nous balbutions. Pourquoi ? Je ne crois pas que cela soit par méconnaissance de notre charisme —même si l'approfondissement de celui-ci reste une priorité— ; je pense plutôt que nous avons peur de donner une définition qui enfermerait de manière trop stricte ce qui est de l'ordre de la vie et du mouvement. Le charisme a été particulièrement bien étudié depuis l'*aggiornamento* demandé par le Concile Vatican II. La *Règle de vie* le présente de manière lumineuse et profonde. Le Chapitre de 1999 en a donné une bonne approche. Mais la richesse du charisme ne s'épuise pas dans les textes. Il est à explorer à frais nouveaux régulièrement pour mieux le présenter aux hommes et aux femmes de ce temps. L'effort de clarification et d'approfondissement demeure une nécessité vitale pour nous.

Nous avons donc dit que nous étions « au service de l'unité dans un monde divisé ». Il y a peu nous parlions de nous comme des hommes de communion. Il s'agit de reprendre cette définition pour la développer et pour l'appliquer concrètement dans nos vies, nos communautés, nos apostolats. Le monde est divisé et la communion est difficile à réaliser. L'Assomption porte le désir de contribuer à la réconciliation et à la paix en travaillant à l'unité. Unité dans nos cœurs, unité dans nos communautés, unité dans l'Église, unité dans la société.

L'internationalité et l'interculturalité ont fait l'objet d'une forte réflexion durant le Chapitre. La division existe partout où l'homme fait passer son intérêt particulier avant le bien commun. Je crois que cette notion de « bien commun » sera à approfondir

pour que chacun la vive toujours plus intensément. Cela passe par la nécessité d'une vie spirituelle forte.

La métamorphose que vit l'Assomption avec l'émergence des jeunes réalités africaines et asiatiques nous pousse à toujours aller plus loin dans l'ouverture à la diversité culturelle. Chaque culture et chaque langue a sa place à l'Assomption. C'est l'esprit de Pentecôte qui doit souffler et pas celui de Babel.

L'Assomption contribuera avec toutes ses forces à cette ambition de l'unité. Nous avons dit à nouveau combien la cause de l'œcuménisme et du dialogue interreligieux était une priorité. Mais l'unité, c'est aussi travailler avec toutes les bonnes volontés à la défense de la Création. Notre « maison commune » souffre et nous ne pouvons pas rester indifférents à cette détresse.

Le Chapitre a décliné les autres lieux prioritaires de notre engagement pour l'unité. Nous avons rappelé l'urgence d'une formation assumptionniste qui prépare des apôtres du Royaume, hommes d'unité et de réconciliation. Nous avons exprimé notre conviction que l'engagement dans l'éducation et l'enseignement était une orientation prioritaire. L'Assomption doit investir dans les écoles, les collèges et les universités pour contribuer à l'émergence de personnes responsables et engagées dans la société et l'Église. Mais l'Assomption doit poursuivre aussi son effort pour relayer l'appel du Seigneur à venir travailler avec lui. Les vocations presbytérales, religieuses et laïques sont essentielles à promouvoir. L'unité, c'est aussi l'Alliance laïcs-religieux. La présence de nos amis laïcs lors du Chapitre a contribué à renforcer cette conviction que rien de durable ne peut se faire sans eux. Ils sont nos partenaires dans l'annonce du Royaume. La route que nous allons suivre avec eux est celle de l'amitié et du respect de nos différentes vocations. La complémentarité laïcs-religieux est une richesse pour l'Assomption.

Si le Chapitre de 2011 avait beaucoup travaillé à l'organisation communautaire, celui de 2017 n'a pas été en reste. Nous avons conforté la volonté d'une plus grande coresponsabilité entre les Provinces ainsi que la nécessité de vivre une plus grande mutualisation de nos forces humaines et économiques. La création des Vicariats répond aux désirs de voir les récentes fondations s'initier à une plus grande autonomie et à une meilleure implication dans la vie de la Congrégation, notamment en participant au Conseil général plénier. La coresponsabilité, la subsidiarité et la mutualisation ne seront possibles que si chacun s'engage à vivre la catholicité dans sa plénitude. Il s'agit de faire tomber les particularismes qui enferment et rejettent la diversité.

Pour conclure, je rappelle que le Chapitre n'a pas pour but principal de rédiger de beaux textes. Il est réuni pour susciter un nouvel élan dans la Congrégation. Élan spirituel avec le renouveau de notre engagement religieux, élan apostolique avec le zèle missionnaire, élan communautaire pour témoigner de la primauté du Royaume en nous et autour de nous. Je souhaite que chacun de nous, religieux et laïcs, s'approprie les textes pour se laisser guider par l'Esprit qui « *renouvelle la face de la terre* » (Ps. 103,30)

Père Benoît GRIÈRE a.a.
Supérieur général

Promulgué à Rome le jeudi 14 septembre 2017,
en la fête de la Croix Glorieuse

A vin nouveau, outres neuves

Notre charisme

Le charisme de l'Assomption : au service de l'unité dans un monde divisé...

*... pour partager avec tous l'expérience
que « Celui qui nous unit est plus fort que
ce qui nous sépare » (Règle de Vie 8).*

1. L'esprit de l'Assomption, selon le Père d'Alzon, est un esprit d'unité (*Ecrits spirituels*, p. 699 sq). Les Chapitres de 2005 et 2011 ont réexprimé le charisme par la trilogie : hommes de foi, hommes de communion, solidaires des pauvres. La situation actuelle de notre monde nous conduit à approfondir ce thème de l'unité.

2. « Notre divin Maître demandait pour ses disciples l'unité avec sa personne sacrée, l'unité dans l'Église catholique dont ils étaient le premier noyau, l'unité entre eux, l'unité dans leurs œuvres apostoliques » (*Ecrits spirituels*, p. 701). Cet appel à l'unité retentit dans tout ce que nous sommes, ce que nous vivons, ce que nous entreprenons. La pertinence de nos œuvres et de nos priorités apostoliques se vérifie à l'aune de cet appel : l'Assomption veut servir l'unité selon les mots de notre Règle de vie : « *Fidèles à la volonté du P. d'Alzon, nos communautés sont au service de la vérité, de l'unité et de la charité* » (Règle de Vie 5).

3. Nous nous souvenons que l'Assomption est née à une époque de grands bouleversements politiques, économiques, sociaux, déstabilisants autant pour les personnes que les institutions, l'Église. Dans ce contexte troublé, le Père d'Alzon aura eu l'intuition que l'homme avait plus que

jamais besoin de Dieu pour trouver sa place dans un monde en mutation. Cette conviction est encore la nôtre aujourd'hui. Devant les changements que nous vivons, nous ne sommes pas résignés, parce que, dans la foi, nous savons que notre charisme – un don de Dieu fait à l'Église – nous permet d'accompagner et de servir les hommes, en particulier les plus pauvres, dans leur pèlerinage terrestre. Les temps nouveaux sont aussi une invitation à faire l'inventaire de notre patrimoine spirituel, intellectuel, apostolique et à actualiser l'expression de notre charisme face aux appels du monde et de l'Église. Ils nous poussent aussi à vérifier la pertinence de nos façons de l'incarner pour répondre à ces appels.

Nos ressources

4. **La foi.** L'Assomption poursuit ce projet avec les ressources que Dieu lui donne et qu'elle cherche à faire fructifier. La première est notre foi en Dieu qui veut notre unité. Le mystère trinitaire permet de penser à la fois unité et diversité. Cette foi résonne en appels très concrets : « *En toute humilité, douceur et patience, supportez-vous les uns les autres avec charité ; appliquez-vous à conserver l'unité de l'Esprit par ce lien qu'est la paix* » (Ep 4,2-3).
5. **La joie.** Dans diverses interventions, le pape François appelle les consacrés à témoigner de la joie, en écho aux paroles de Jésus : « *Que ma joie soit en vous et que votre joie soit parfaite* » (Jn 15, 11). Le Père d'Alzon était sensible à cette joie : « *Heureuses les communautés où les inférieurs aident les supérieurs à mettre de la vie, par un certain entrain qui fait circuler la joie des pères aux fils, de telle sorte que*

l'obéissance est joyeuse et douce, parce que le commandement est joyeux et bienveillant » (28^{ème} méditation, *Ecrits spirituels* p. 550). Cette joie de vivre avec le Seigneur est vécue dans nos communautés. Nous en faisons l'expérience. Nous pouvons ainsi vivre la mission. Elle consiste à porter à tous la consolation de Dieu.

6. **La passion pour le Règne de Dieu.** Le Père d'Alzon indique le Royaume de Dieu comme « *la plus grande des causes* » (*Ecrits spirituels*, p. 693). Toute notre vie est orientée par cette cause dont nous sommes les serviteurs ; elle donne à notre vie religieuse sa dimension missionnaire : « *Par les vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance, témoignant de notre foi en Jésus-Christ, nous entendons rappeler le sens dernier des réalités humaines et nous faire serviteurs du Royaume.* » (*Règle de Vie* 25). Cette passion pour le Royaume de Dieu nous conduit à nous engager au service de la justice, de la paix et de la réconciliation, à nouer des amitiés avec des petits et des pauvres, à défendre d'un seul mouvement les droits de Dieu et de l'homme, partout où ils sont bafoués, en réponse à l'appel du Christ.

7. **La vie communautaire.** C'est dans la vie communautaire vécue dans un esprit de famille que nous faisons déjà l'expérience d'une unité jamais achevée. Nos communautés veulent être des « écoles de communion ». Nous y mettons tout en commun, ce que nous avons et ce que nous sommes, en commençant par l'expérience de Dieu qui est « *la raison même de notre rassemblement* » (cf. *Règle de saint Augustin*, 2).

8. **L'amour de l'Église et de la Vierge Marie.** Cet amour prend sa source dans l'amour pour Jésus-Christ. Il se manifeste dans les diverses manières qu'a l'Assomption de servir le peuple de Dieu : son engagement dans les paroisses, les sanctuaires, les pèlerinages ; sa pastorale vocationnelle pour assurer l'avenir de l'Église qui a besoin de ministres et de consacrés... Notre amour de l'Église est indissociable de celui de Marie, « *la femme de foi, qui vit et marche dans la foi* » (Pape François, *Evangelii gaudium*, n° 287). Le mystère de l'Assomption dont nous portons le nom manifeste que tout n'est pas corrompu : malgré le péché, des hommes et des femmes sont capables de faire le bien. C'est un motif d'espérance pour le monde.

9. **L'Alliance laïcs-religieux.** Depuis les origines, des laïcs sont pleinement associés à la mission de l'Assomption. Ils portent avec nous la responsabilité de faire fructifier le charisme. Ils nous stimulent dans son approfondissement et nous en font découvrir l'actualité en inventant des réponses aux défis de notre temps. Cette alliance est profondément ancrée dans l'identité assomptionniste. Nous nous réjouissons que, là où s'incarne notre désir d'unité, là se retrouvent les religieux en alliance avec leurs amis laïcs.

Les lieux où l'unité s'incarne

10. Nous croyons que ces ressources sont vivifiées par l'Esprit Saint. Il les place entre nos mains pour qu'à partir d'elles, nous bâtissons notre part du Royaume. Ce travail porte la marque de la grâce de Dieu et de notre engagement humain ; il est un motif de louange et de joie. Il est aussi un

appel à nous relancer, communautairement et personnellement, avec ardeur et générosité, pour que le Christ continue de s'incarner dans nos vies selon la grande intuition du Père d'Alzon. Nous ne manquons ni de lieux, ni d'occasions. Jésus-Christ « *qui fait toutes choses nouvelles* » (Ap 21,5) en suscite et en suscitera toujours.

- 11. Des communautés unies.** Elles sont le meilleur témoignage que nous puissions rendre. Elles sont tout autant une promesse que le Christ fait à ses disciples.

« *Qu'il est bon et qu'il est doux pour des frères de vivre ensemble* » (Ps 133,1). La fraternité religieuse a besoin de temps communs de prière, de partage, de célébration, de rencontres, de détente...

Nous vivons dans des communautés internationales et interculturelles. La diversité, pour devenir une richesse, demande accueil, écoute bienveillante, respect des personnes, pardon... (cf. *Règle de Vie* 8).

Nos communautés veulent être hospitalières et conviviales. Les laïcs, notamment ceux de l'Alliance, doivent pouvoir s'y sentir accueillis et soutenus dans leur engagement avec l'Assomption.

- 12. Une vie spirituelle forte.** « *Le Christ est au centre de notre vie* » (*Règle de Vie* 2).

« *Avec des cœurs brisés en mille morceaux, il sera difficile de construire une authentique paix sociale.* » (*Evangelii gaudium*, 229). L'unité est d'abord à construire en nous et cela passe par la fidélité aux conseils évangéliques qui suppose une vie équilibrée, une vie spirituelle et sacramentelle (Eucharistie et Réconciliation) régulière, la relecture de vie...

Saint Augustin, notre « patriarche », désigne le Christ comme Maître intérieur, source de toute unification. Nous ne cessons jamais de vouloir le connaître par l'étude et la prière pour le partager, nous rappelant qu' « *il faut donner aux âmes la faim et la soif de la prière* » (*Ecrits spirituels*, p. 445).

Nous gardons la mémoire de nos frères qui ont perdu la vie en raison de leur foi et de leur service du Bien Commun. Leur témoignage nous engage : « *Serais-je prêt, s'il le fallait, à répandre mon sang pour témoigner, comme les martyrs, de ma foi à Notre Seigneur et à son Église ?* » (*Ecrits spirituels*, p. 46-47).

- 13. L'œcuménisme.** Par le service de l'unité des chrétiens, nous offrons notre énergie et toute notre vie « *afin que tous soient un* » (Jn 17,21).

Nous partageons la passion de nos prédécesseurs pour les études théologiques et l'engagement œcuménique.

Sous l'impulsion du Centre Saint-Pierre-Saint André de Bucarest, la Mission d'Orient, notre plus ancienne mission, a vocation à aider tout le corps de l'Assomption à respirer des deux poumons.

Le développement du protestantisme évangélique nous invite à la découverte et au partage. Il ne se fait pas partout sans tensions. Il devrait renouveler notre zèle missionnaire et notre prière pour l'unité.

- 14. Le dialogue interreligieux** manifeste notre choix d'articuler notre foi au travail d'unité parmi les hommes, par l'amour, contre la peur de l'autre ou la violence :

- principalement avec les deux autres monothéismes (le judaïsme et l'islam), en Occident, en Afrique, en Asie et

dans des pays de la Mission d'Orient (Turquie, Terre sainte) ;

- avec les traditions bouddhistes et confucianistes en Extrême-Orient (Vietnam, Corée) et avec les croyances traditionnelles africaines et malgaches.

Ce dialogue commence dans la vie quotidienne. Il passe par des initiatives communes. Il nécessite aussi des études spécialisées.

15. La défense de « notre maison commune ». Vivre et grandir sur terre, « *notre maison commune* » (Pape François, *Laudato si'*, 1) ; nous l'aimons et voulons la défendre chaque fois qu'elle est menacée. L'encyclique *Laudato si'* souligne que « tout est lié ». La crise actuelle est à la fois économique, sociale et environnementale. Elle demande des réponses globales. Nous voulons y contribuer par :

- notre travail pour la paix, par la justice et la réconciliation, dans les pays en guerre où nous sommes, en particulier au Kivu (République démocratique du Congo) ;
- notre prise de conscience de tous les enjeux de l'écologie intégrale qui doit déboucher sur des propositions pour une « éducation environnementale » ;
- une plus grande créativité dans la recherche de formes de vie simple et sobre.

16. Notre travail pastoral. En animant des paroisses, des sanctuaires, des communautés chrétiennes de base, des pèlerinages..., nous travaillons à l'édification du Peuple de Dieu :

- en rassemblant les personnes et les groupes, quels que soient leur niveau de foi, de pratique ou de richesse, leur origine...

- en contribuant à la formation de communautés évangélistes, capables de sortir vers les « périphéries »,
- en bâtissant des ponts pour franchir les frontières (« voyage d'intégration » en Afrique de l'Ouest), les ruptures sociales (pèlerinage des personnes en précarité à Lourdes) et les classes d'âge.

17. L'éducation est au cœur de notre charisme. Le Père Emmanuel d'Alzon, lui-même éducateur passionné, nous envoie :

- en soutenant les familles, premier lieu éducatif, par la pastorale familiale et nos publications ou en les suppléant par nos orphelinats (Vietnam),
- en portant des établissements au service de la croissance intégrale des jeunes pour qu'ils puissent donner le meilleur d'eux-mêmes ; parmi nos nombreuses réalités, citons trois œuvres mobilisatrices : l'université de Worcester (USA), l'Institut Supérieur Emmanuel d'Alzon de Butembo (ISEAB), le réseau des écoles de brousse de Madagascar.
- plus généralement, en formant des hommes et des femmes de réflexion, de dialogue et d'unité, partout où s'articulent foi et raison, cœur-âme-corps, humanité et création tout entière.

18. La communication authentique unit. Elle est un champ apostolique à investir continuellement.

- Pour nous, la communication ouvre à l'échange sur les grandes questions de notre temps ; par elle, les hommes peuvent se découvrir, se rejoindre se relier et mieux se comprendre.
- Alors que l'histoire des hommes montre les ravages de la propagande et de la rumeur, nous animons des médias responsables : radios en Afrique, Bayard, etc.

- Les nouvelles technologies de l'information et de la communication nous ouvrent au « continent numérique », sur lequel nous sommes déjà présents et où nous devons redoubler d'imagination et de propositions pour ne pas le laisser à lui-même.

19. La solidarité et le service des pauvres donnent toute sa chair à notre engagement pour l'unité ; chaque Assomptionniste veut y rejoindre le Christ.

- Face à la pauvreté, source de divisions entre les peuples et au sein des peuples, nous sommes engagés en de nombreux lieux : auprès des migrants et des réfugiés (Athènes, péniche *Je sers* à Conflans...), des ouvriers pauvres à Saigon, des habitants des bidonvilles à Manille...
- La lutte contre la pauvreté passe aussi par notre engagement au service du développement, de l'accès à l'éducation, de la protection de l'environnement, de la promotion des droits (Accompagner à Bruxelles)...
- Cette solidarité se vit aussi dans notre Congrégation, quand nous mettons en commun nos ressources humaines et économiques, etc. Nous nous souvenons aussi qu'une partie de nos ressources vient de la générosité de personnes modestes.

20. La vie religieuse assomptionniste est appelée à être comme le buisson ardent qui incita Moïse à « *faire un détour pour voir cet étrange spectacle* » (Ex 3,3). Le feu est le feu de Dieu, que la communauté assomptionniste entretient avec le bois de sa foi, de sa joie, de ses vertus ; nous aimons le risque que ce feu se propage dans nos sociétés.

Où voulons-nous travailler à l'unité ?

La formation

Exposé des motifs

21. C'est dans l'action de grâces que nous mesurons le chemin parcouru en matière de formation depuis le Chapitre Général de 2011 : des jeunes se présentent en assez grand nombre, saisis par l'amour du Christ et désireux de servir le Royaume.
22. Le corps de notre petite Congrégation est bien vivant : les « jeunes pousses » dressent un chemin d'avenir pour tous. Pour accompagner cette croissance, des ajustements ont été réalisés : constitution de communautés internationales de formation (Chapitre général 2011, 33), création d'une commission internationale de formation, participation grandissante des laïcs de l'Alliance à la formation des jeunes religieux, détermination des premières nominations apostoliques... autant de fruits de l'Esprit qu'il est encore prématuré d'évaluer.
23. Pourtant nous ne pouvons pas en rester là : « *Passe en Macédoine* » (Ac 16, 9). Nous avons besoin d'artisans de paix, de serviteurs de la communion, d'apôtres bien formés pour répondre aux défis du monde et de l'Église, dans l'esprit de l'Assomption, dans les six ans qui viennent.
24. Aussi, pour répondre aux missions prioritaires de notre Congrégation, regardons avec lucidité notre présent, fai-

sons mémoire de notre passé avec gratitude, pour embrasser l'avenir avec espérance.

Regarder avec lucidité notre présent

Les vocations

25. Dieu aime et continue de bénir l'Assomption : attirés par notre charisme, les jeunes nous rejoignent pour répondre à l'appel du Christ et partager avec nous en communauté la joie de l'Évangile. Dans de nouveaux territoires assomptionnistes, notamment en Asie et en Afrique de l'Ouest, de nouvelles communautés de formation ont été ouvertes. Tout cela suppose des structures d'accueil et d'accompagnement adaptées. Des formateurs, en nombre souvent insuffisant, reçoivent des candidats, dont certains sont parfois plus âgés. Nous manquons aussi d'une façon de faire pour accompagner la formation de religieux laïcs. Avec tristesse, nous avons dû constater des départs de la Congrégation, tout en observant aussi des demandes de réintégration.

L'appel renouvelé à devenir formateur

26. L'Assomption s'investit sérieusement dans la formation des formateurs. Des sessions des formateurs et Maîtres des novices ont été organisées. Une plus grande solidarité interprovinciale s'est mise en place, tant en ressources humaines qu'économiques. L'Assomption a besoin de formateurs bien formés et disponibles. Nous rendons grâce pour les religieux ayant répondu généreusement à cette mission.

La nouveauté de la présence des laïcs

27. Des laïcs compétents sont de plus en plus engagés dans la formation des jeunes religieux, conformément au souhait du Père d'Alzon : ils soutiennent matériellement et financièrement la formation. Les jeunes religieux sont de plus en plus enthousiastes. Ils reconnaissent les bienfaits de leur présence fraternelle. Des laïcs participent aussi à la prière dans nos communautés de formation, qui ne sont pas des « îlots repliés sur eux-mêmes ».

L'ouverture grandissante à l'internationalité et à l'interculturalité

28. Depuis le Chapitre général de 2011, nous vivons une ouverture grandissante. Elle passe par des expériences de rencontres internationales : Journées mondiales de la jeunesse, Taizé, Rencontre des formateurs de la famille de l'Assomption à Nairobi en juillet 2015, Rencontre des jeunes en formation d'Amérique Latine, Missions d'été organisées par des jeunes d'Amérique Latine, CAFI asiatique, rencontres des jeunes se préparant aux vœux perpétuels, stages pastoraux... Bien entendu, il faut mentionner ici la création des Communautés Internationales de Formation.
29. Pour les jeunes en formation, ces expériences représentent une véritable « école de vie ». L'apprentissage de nouvelles langues, l'ouverture à la culture de l'autre, à de nouvelles façons de prier, à d'autres visions du monde et des Provinces, aux différents styles de formation au sein de l'Assomption préparent des « ouvriers du Royaume ».

30. Cependant, certaines questions méritent encore d'être approfondies pour un meilleur accompagnement : les effectifs très élevés en certains endroits avec peu de formateurs préparés, les relations des frères avec leurs Provinciaux, les infrastructures, la vie économique. Par ailleurs, pour certains frères, les premières nominations apostoliques contribuent à renforcer l'esprit international et interculturel de notre Congrégation. À l'exemple des anciens missionnaires audacieux, il existe une vraie disponibilité chez les jeunes. Mais nous avons besoin de progresser dans la formation à l'internationalité et à l'interculturalité.

Coresponsabilité dans la formation

31. Des jeunes se sentent responsables de leur propre formation dans des parcours souvent longs et complexes (*Ratio Institutionis*, 24). Cependant, des efforts doivent être faits pour mieux conjuguer les différents aspects de la vie religieuse (vie intellectuelle, vie de prière communautaire, pastorale).
32. Si notre formation semble être plus intellectuelle qu'existentielle, des pas supplémentaires sont à réaliser, notamment pour une plus grande insertion pastorale et une conscientisation sur la culture numérique, l'écologie, le sens du Bien Commun, les questions liées à la vie économique, à la justice, la paix et l'intégrité de la Création...
On a redécouvert le sens de l'accompagnement spirituel à l'Assomption selon notre charisme. Néanmoins, on peut constater aussi un relâchement chez certains.

Charisme assumptionniste

33. Les communautés de formation développent des occasions d'approfondissement de notre charisme : journées alzoniennes à Kinshasa, week-ends assumptionnistes en Europe, enseignement sur la spiritualité à Fianarantsoa, aux Philippines, à Buenos Aires, etc.

Malheureusement, la formation permanente à notre charisme et à notre spiritualité reste un parent pauvre dans notre Congrégation. Il manque une analyse et une relecture communautaire.

Des expériences de formation dans la famille de l'Assomption sont stimulantes pour tous. Elles nous aident à ouvrir les nouveaux chemins de la mission, comme par exemple dans certaines Provinces, des sessions pendant le postulat et le noviciat, des juniorats.

Rendre grâce pour nos convictions fondamentales

À la suite de la réexpression de notre charisme (cf. n° 1-19), nous estimons nécessaires :

34. - ***Un retour au Christ***

Le Christ est le premier Maître et, en ce sens, le premier modèle de formateur : « *Dans un monde où nous partageons la recherche et l'effort des hommes pour devenir pleinement hommes, nous reconnaissons en Jésus-Christ l'homme parfait et nous trouvons en Dieu notre plus forte raison de vivre et d'agir...* » (Règle de Vie 23).

35. - *Un retour aux sources fondatrices*

La vitalité de notre processus de formation suppose un approfondissement de nos sources fondatrices, alzoniennes et agustiniennes. Une imprégnation continue, de la formation de base jusqu'au niveau de la spécialisation, en début de parcours et tout au long de la vie, favorise la fidélité à notre charisme. La *Ratio Institutionis* remaniée donne des orientations pour cet approfondissement.

36. - *Un retour à la vie fraternelle*

La qualité de notre vie fraternelle est école d'évangélisation. Des communautés plus fortes et plus fraternelles donnent un équilibre de vie à tous. Elles permettent une formation plus personnalisée, une évaluation plus précise des jeunes, une meilleure résistance à l'individualisme et à la dispersion grandissante liés notamment à la globalisation ambiante.

Regarder l'avenir avec confiance

L'avenir de la Congrégation dépend du sérieux de la formation

37. *Mutualiser les moyens.*

Nous devons travailler à l'unité dans la formation au sein de notre Congrégation. « *Nous ne formons qu'un seul corps appelé à une seule espérance* » (Ep 4,4). Dans le cadre de la mutualisation générale de nos moyens, nous devons procéder à un inventaire général des ressources en matière de formation.

Nous proposons la création d'une banque de données assumptionnistes à mettre à disposition de toute la Congrégation. Ce serait un instrument de liaison pour les jeunes en

formation, et un instrument pour les formateurs. Sous la responsabilité du Secrétariat général à la formation (cf. n° 40), un groupe de travail restructurera les moyens existants pour les rendre plus accessibles aux jeunes et aux formateurs. Seraient ainsi favorisés une vraie interactivité entre eux et un recentrement sur notre charisme par le lancement d'un programme numérique de formation adapté.

38. Renforcer la formation des formateurs.

À cet effet, nous proposons :

- une rencontre des Maîtres des novices,
- une session des responsables des Communautés Internationales de Formation Assomptionniste (CIFA),
- une rencontre de jeunes prêtres (cf. *Ratio Institutionis*, 163-164),
- la mise en place d'une probation, en vue d'une relecture des expériences apostoliques par le Conseil Général Plénier,
- l'identification des religieux aptes à devenir formateur, en les orientant dans les filières appropriées d'ici au prochain Chapitre.

39. Nous proposons en outre de :

- former à l'unité entre les peuples et à l'ouverture aux autres cultures,
- donner aux jeunes de vivre des expériences qui permettent de construire des ponts entre les peuples, les Églises, les religions. Il s'agira par exemple d'inviter des pasteurs dans nos maisons de formation pour une conférence sur un thème, un apostolat dans des champs

apostoliques des autres Églises, etc. L'expérience du Réseau de Jeunes pour l'Intégration Africaine en Afrique de l'Ouest peut être inspiratrice.

40. Créer un Secrétariat général à la formation.
Nous avons besoin d'un système de formation plus intégré au sein de la Congrégation. Pour cela, nous proposons la création d'un Secrétariat général à la formation.
41. Voici, à titre d'orientation, quelles pourraient en être les attributions :
- animer et accompagner les formateurs, en particulier les responsables au niveau provincial et des CIFA ;
 - planifier la formation des formateurs et favoriser la constitution d'équipes cohérentes de formateurs, par un dialogue régulier avec les Provinciaux et avec le Supérieur général ;
 - faire des propositions pour favoriser la simplification des processus de discernement aux différentes étapes de formation, souvent perçus comme trop complexes ;
 - préparer les premières nominations apostoliques, y compris les études spécialisées, en lien avec les œuvres mobilisatrices et les priorités assumptionnistes ;
 - faire des prospectives concernant d'éventuelles créations de maisons de formation, des pôles de formation selon les langues (espagnol, anglais, français, etc.) et les nouvelles entités territoriales ;
 - organiser pour les formateurs des rencontres sur la mise en œuvre et la compréhension de la *Ratio Institutionis* ;
 - engager une réflexion systématique sur la formation permanente, par un plan adéquat à mettre en œuvre d'ici au prochain Chapitre ;

- promouvoir une réflexion sur la formation des religieux laïcs ;
- aider à l'évaluation des plans de formation.

Recommandations

Le Chapitre général recommande :

42. *Aux Responsables des communautés de formation :*

- de prévoir dans le programme de formation des insertions pastorales, y compris dans des champs apostoliques des autres Églises et religions, là où cela est possible, et d'en faire régulièrement une relecture communautaire ;
- d'organiser des réunions communautaires sur notre charisme et notre spiritualité ;
- d'offrir aux jeunes des expériences qui les confrontent aux questions de la vie économique et les introduisent à la gestion de nos communautés.

43. *Aux Provinciaux :*

- d'organiser un temps de « rupture », en vue d'une relecture de la vie des vœux et des fondamentaux assomptionnistes avant la demande de la profession de perpétuelle ;
- de favoriser des sessions de formation pour les jeunes de la famille de l'Assomption ;
- d'accentuer la communication interprovinciale pour aider les formateurs des CIFA dans leur mission ;

- d'organiser des rencontres de jeunes prêtres (cf. *Ratio Institutionis*, 163-164) ;
- d'organiser, pour les religieux ayant déjà vécu un certain nombre d'années d'activités pastorales, un temps de probation en vue d'une relecture des fondamentaux de la vie religieuse assomptionniste.

44. *Au Supérieur général en son CGP :*

- d'identifier des religieux aptes à devenir formateurs et de les orienter dans les filières appropriées ;
- de continuer la formation des formateurs, notamment en organisant :
 - une session des Maîtres des novices,
 - Une rencontre des supérieurs des CIFA, tous les deux ans ;
- de renforcer des équipes de formation, notamment des CIFA ;
- de faire des prospectives concernant d'éventuelles créations de maisons de formation et des pôles de formation au sein de la Congrégation, pour un meilleur accompagnement de nos jeunes.

Ordonnance

- 45.** Le Chapitre général ordonne au Supérieur général en son CGP de créer un Secrétariat général à la formation. Le Supérieur Général en son CGP en déterminera les attributions et les membres. Il sera dirigé par un Secrétaire général (cf. 37-38, 40).

L'internationalité et l'interculturalité

Accentuer la formation à l'internationalité et à l'interculturalité

« L'Esprit de Pentecôte, en réunissant en un seul peuple des personnes de langues et de nations différentes, confère à tous la foi en un même Seigneur et appelle les hommes à une même espérance ».

(Conseil pontifical pour la Pastorale des migrants et des personnes en déplacement, *Erga migrantes caritas Christi*, 103)

46. L'Assomption, à la faveur de ses mutations rapides, prend conscience de la nécessité d'une formation à l'interculturalité. Ce n'est pas un simple point de vue adaptatif à la situation de brassage et de mondialisation ou seulement une action missionnaire plus résolue. La Congrégation doit prendre conscience de sa vocation missionnaire (*Règle de Vie* 20).

Ces questions touchent à son identité même: « Sommes-nous une Congrégation authentiquement missionnaire ou plus simplement une Congrégation ayant des missions ? », entend-on parfois.

47. Il s'agit de passer d'une interculturalité de fait à une interculturalité résolument choisie, pour que chacun puisse mieux prendre conscience de la réalité historique dans laquelle il est pleinement engagé, pour que notre Congrégation puisse faire les choix nécessaires pour son avenir.

48. A l'Assomption, nous commençons timidement des formations sur le sujet. Il est désormais nécessaire de progresser. Dans six ans, le visage de notre Congrégation aura fortement changé. Si l'internationalisation de nos communautés est devenue une donnée importante, leur interculturalité ne l'est pas. Mettre en œuvre une véritable pédagogie de l'interculturalité s'impose. Elle ne saurait se résumer à des liturgies en plusieurs langues ou à des spécialités culinaires exotiques à notre table.
49. Il est donc impossible ici de traiter toutes les questions liées à l'interculturalité et à l'internationalité pour notre Congrégation. Seul le « vin nouveau » des implications en matière de formation de cette situation sera recueilli.

Constats

50. Tout au long de son histoire, l'Assomption a vécu une dynamique missionnaire. Dès le début, le Père d'Alzon a répondu aux appels de l'Église. Ceux-ci ont mené la Congrégation aux extrémités de la terre, en Australie, en Orient, et jusqu'en Chine. L'Assomption a aussi su bâtir de très belles œuvres comme la Mission de la Mer pour accompagner les marins. En de nombreux endroits, elle accueille aujourd'hui migrants et réfugiés, car elle veut se porter « *là où Dieu est menacé en l'homme et l'homme menacé comme image de Dieu* » (*Règle de Vie* 4). Nos communautés sont aussi devenues plus internationales et plus interculturelles. Notre expérience actuelle est profondément marquée par toutes ces évolutions.

51. Jusqu'il y a peu, l'interculturalité était essentiellement pensée sous le prisme de l'inculturation. Il s'agissait de s'adapter aux traditions culturelles locales. Il fallait favoriser une juste compréhension de la vie religieuse dans les mondes européens, africains, américains ou asiatiques. Cet effort n'est pas périmé. Mais il doit désormais être relayé.
52. Aujourd'hui, bon nombre de nos communautés sont marquées par l'internationalité et l'interculturalité. Ces situations nous transforment. Parfois aussi, elles nous éprouvent. Mais « *Celui qui nous unit est plus fort que ce qui nous sépare. Il faut constamment dépasser nos divisions et nos limites pour nous retrouver dans l'accueil et le pardon* » (Règle de Vie 8). Le témoignage d'une vie religieuse interculturelle et internationale réussie est fortement attendu (cf. Jean-Paul II, *Vita consecrata*, 51), spécialement dans les zones de conflit, comme l'a encouragé le Chapitre général 2011.
53. Nous constatons aussi combien il est important de bien introduire les frères aux cultures des pays où ils sont envoyés. Leur intégration comme leur insertion apostolique en dépendent (cf. *Ratio Institutionis*, 115).

Convictions

54. Notre vie commune est faite d'accueil mutuel, d'échange, et de partage : « *Si nous faisons passer l'écoute bienveillante et le respect des personnes avant les divergences d'opinion et les distinctions d'origine, d'âge, de mentalité ou de santé, notre diversité devient richesse* » (Règle de Vie 8). Notre internationalité et notre interculturalité introduisent de profonds

changements dans notre vision du monde, notre compréhension de l'Évangile et notre façon même de répondre aux appels de Dieu. L'avènement du Règne de Dieu en nous et autour de nous passe désormais par là aussi.

55. La mission implique une « sortie de soi » : il s'agit de vivre avec des frères, en prenant fait et cause pour eux, au nom de Jésus-Christ. C'est un don et une tâche. La mission nous appelle à une conversion permanente.
56. Dans un monde divisé, l'internationalité et l'interculturalité sont signes du Royaume. C'est un service de l'Église pour les grandes causes de Dieu et de l'homme.

Propositions

Certaines actions spécifiques à ce domaine sont à entreprendre :

57. ***Au niveau personnel***
 - stimuler la curiosité vis-à-vis des réalités locales, socio-culturelles, ecclésiales ;
 - échanger en communauté sur les origines de chacun, son histoire, la vie de son pays, pour mieux se découvrir.
58. ***Au niveau des communautés***
 - favoriser, dès le début de la formation, une ouverture à la dimension internationale de la Congrégation, en cherchant à promouvoir un sens de l'appartenance à l'Assomption. On pourra ainsi mieux donner corps à notre esprit de famille ;

- au niveau local, participer activement aux sessions sur cette thématique de l'internationalité et l'interculturalité et en faire une relecture communautaire.

59. *Au niveau des Provinces*

- aider à bien définir la mission pour laquelle le frère est envoyé, afin de favoriser son insertion apostolique ;
- faciliter les transferts de religieux d'une Province à une autre. Un formulaire standard devra être mis en place, en distinguant les transferts pour études et ceux pour travail apostolique ;
- veiller à communiquer les éléments importants pour le suivi du religieux transféré et s'attacher à faire le point régulièrement avec lui. Il faudra s'assurer notamment de ce que le frère envoyé à l'étranger est en possession de tous les documents officiels ecclésiastiques et académiques nécessaires pour l'obtention des visas, la poursuite des études et une éventuelle ordination (passeport de durée suffisante, documents académiques, documents ecclésiastiques pour les ordinations, documents médicaux, etc.) ;
- s'assurer, pour un envoi réussi en mission des religieux et un accueil dans de bonnes conditions dans leur pays d'adoption, de la mise en œuvre de programmes de formation cohérents, spécialement dans les Communautés internationales de formation. Ceux-ci prendront en compte l'histoire des peuples, les aspects anthropologiques, psychologiques, historiques, sociologiques, culturels et théologiques de l'interculturalité ;
- permettre aux religieux d'apprendre pendant leur formation initiale une deuxième langue de la Congrégation

(anglais, français, espagnol). Chaque Province devra mettre sur pied un programme de faisabilité sur ce sujet.

- 60.** *Pour les Provinces ou Vicariats ayant un nombre important de religieux missionnaires, désigner un religieux de leur Province ou Vicariat d'origine chargé de garder le contact, sans interférences d'autorité avec les responsables locaux chargés de les accompagner.*
- 61.** *Dans les Provinces ou Vicariats de mission :*
- promouvoir, pour les missionnaires, des espaces d'échange et d'évaluation pour une relecture de leurs expériences, ainsi que des sessions ;
 - soutenir la mise en place de sessions de CAFI, au niveau provincial, continental ou international, centrées sur l'interculturalité : celles-ci pourraient être consacrées à des aspects tels que « la gestion des conflits », « les retours d'expériences missionnaires »...
- 62.** *Au niveau général :*
- organiser une session consacrée à la relecture d'expériences missionnaires, en vue de mettre en évidence les qualités nécessaires au religieux et les conditions de préparation utiles qui favorisent la vocation missionnaire.

Jeunes et vocations

« *Nul ne peut venir à moi si le Père qui m'a
envoyé ne l'attire.* » (Jn 6, 44)

« *Ayez le courage d'aller à contre-courant.
Ayez le courage du vrai bonheur !* »
(Pape François, Message pour la JMJ 2014)

« *Là où il y a vie, ferveur, envie de porter le
Christ aux autres, surgissent
des vocations authentiques.* »
(Pape François, *Evangelii gaudium*, n° 107)

63. Notre consécration religieuse à l'Assomption, animée par l'amour du Christ et de ce qu'il a le plus aimé, la Vierge et l'Église, nous pousse à le faire connaître et aimer par l'annonce de l'Évangile. Il existe une joie toute particulière à rencontrer les jeunes et à cheminer avec eux, à découvrir ce qui donne le vrai sens à chaque existence. C'est pourquoi toute communauté est appelée à favoriser les contacts avec la jeunesse d'aujourd'hui, à entretenir des relations de chaleureuse amitié et à veiller avec attention au cheminement de chacun.

Constats

64. On distingue la pastorale des jeunes et la pastorale des vocations, même si la deuxième a des liens évidents avec la première.

65. Le Chapitre général 2011 (n°104-127), à la suite de celui de 2005, exprimait sa crainte par rapport à la crise de la pastorale des vocations. Avons-nous progressé depuis ? Dans les Provinces d'Afrique et de Madagascar, comme dans les nouveaux territoires d'Afrique de l'Ouest et d'Asie, là où les jeunes restent sensibles à la foi chrétienne, une pastorale des vocations est en place et progresse dans le discernement vocationnel. Dans les autres territoires de la Congrégation, marqués par la sécularisation, les pastorales des jeunes et des vocations souffrent d'un manque de mobilisation, d'investissement et de moyens.
66. Nos territoires sont très différents. La jeunesse est donc très différente. On ne peut, dès lors, l'aborder selon les mêmes critères et avec les mêmes moyens. Et là où la jeunesse paraît similaire, il n'est pas dit que la pastorale des vocations rencontre les mêmes succès (RDC, Ouganda, Kenya, Tanzanie).
67. Dans les pays occidentaux ou influencés par la société occidentale, les comportements des jeunes et leur manière de vivre sont plutôt à l'opposé des caractéristiques de la vie religieuse (engagement à long terme, fidélité, obéissance...). Pourtant, les jeunes cherchent des repères dans un contexte de vie souvent difficile (sécularisation, religiosité à outrance, radicalisation idéologique, etc.). Ce contexte les interroge. Un certain nombre d'entre eux pense à un engagement religieux ou sacerdotal. Aujourd'hui, ceux qui s'engagent se laissent plutôt attirer par des formes ostensibles de vie religieuse.

68. Le monde du numérique est sous-estimé à l'Assomption. Or bien des contacts avec des jeunes s'établissent aujourd'hui via les médias numériques (internet, sites, réseaux sociaux...).

Convictions

69. Nous pensons que la communauté apostolique assomptionniste garde un pouvoir attractif lorsque la vie qui s'y déploie témoigne de la fidélité à l'Évangile par la fraternité entre ses membres, la qualité de sa prière et son audace missionnaire. L'internationalité de nos communautés est aussi un signe fort de recherche de communion interculturelle (cf. n°54)
70. Les lieux d'engagement envers les plus pauvres demeurent un terreau favorable à l'émergence de vocations.
71. Là où la sécularisation imprègne la société, où les repères sociaux et culturels semblent disparaître, nos propositions de vie religieuse et nos actions apostoliques doivent être claires, lisibles et explicites.
72. Toute communauté engagée dans la pastorale des jeunes doit chercher à s'adapter aux jeunes, à leur « langage », à leurs aspirations. Cela demande de l'écoute, de l'accompagnement, du dialogue et du partage, dans la durée et avec persévérance.
73. Les pastorales des jeunes et des vocations doivent se déployer dans nos lieux d'engagement, spécialement en pa-

roisse et dans les milieux de l'éducation. Quand cela est possible, elles seront menées en parallèle avec une pastorale de la famille. Cette dernière reste en effet un lieu privilégié où peut mûrir l'attachement au Christ et à l'Église.

74. A l'Assomption, la pastorale des jeunes, celle des vocations et l'éducation sont intimement liées. Elles contribuent à la croissance intégrale des jeunes pour le service du Royaume.
75. Le volontariat à l'Assomption est pour les jeunes un moyen d'engagement généreux et d'expérience internationale.
76. La transmission de la foi aux jeunes demande de travailler simultanément dans deux directions complémentaires : vers un milieu chrétien favorable à la croissance et à la formation (mouvements de jeunes, accompagnement) ; ensuite, vers la proposition d'événements suscitant l'étonnement et provoquant questionnement et conversion.
77. Le « continent numérique » est une réalité que l'on ne peut plus ignorer. Il demande par conséquent une sérieuse mobilisation de notre part et une action dynamique, cohérente et persévérante.

Propositions

78. Déjà, le Chapitre général de 2011 demandait à chaque Province d'établir un plan de pastorale des jeunes et des vocations (cf. Chapitre général 2011, n° 126). Cette demande est réitérée. Une réflexion et sa mise en pratique doivent être menées. Elles porteront sur les points suivants :
 - la pastorale des jeunes,

- la pastorale des vocations,
- le volontariat, avec une attention particulière à ce qui est fait dans la famille de l'Assomption,
- la communication et le recours indispensable aux médias numériques,
- l'implication des laïcs.

Une fois établi, ce plan devra être régulièrement évalué, notamment sa mise en pratique et la pédagogie déployée.

79. Aujourd'hui, les jeunes fonctionnent davantage selon le modèle suivant : un événement les rassemble, ils se constituent alors en communauté, qu'il est possible d'accompagner : cf. la Pâque des jeunes (Kinshasa), Easter Conferences (Tanzanie), Festival de la Foi (Europe) et JMJ, Pèlerinage des Jeunes en Amérique Latine, Intégration de jeunes pour la Paix en Afrique de l'Ouest...

- Au niveau provincial ou local, de tels événements fédérateurs doivent être régulièrement suscités. Une stratégie d'accompagnement individuel et collectif doit être mise en place.
- Nous devons porter une attention particulière, d'une part à nos lieux d'engagement avec les pauvres, et d'autre part à la pastorale des familles. Les uns et les autres sont sources de vocations religieuses ou laïques à la suite du Christ.
- Nous aurons aussi le souci de sortir à la rencontre des jeunes marginalisés de nos sociétés.

- Le Chapitre demande à chaque Province que soient constitués un ou plusieurs groupes vocationnels (selon les nécessités locales) et que leur animation soit assurée dans la durée, en développant une culture vocationnelle.
- De plus en plus de religieux et de communautés sont engagés en paroisse. Même s'il est clair que toute paroisse doit être attentive aux jeunes, le Chapitre demande que dans les Provinces où c'est réalisable, au moins une paroisse animée par une communauté ait comme orientation principale la pastorale des jeunes et des vocations. Cette paroisse fera preuve d'initiatives en la matière (accompagnement dans la foi, célébrations adaptées...). Au vu de son activité et de son expérience, elle pourra communiquer son savoir-faire.

80. Le Chapitre demande que les religieux en charge des pastorales des jeunes et des vocations dans les Provinces et les Vicariats se mettent en réseau. Ils coordonneront une réflexion commune sur des missions à mettre en œuvre, notamment à l'occasion du futur Synode sur les jeunes de 2018. Ils s'investiront ensemble dans le continent numérique (par ex. création d'une plateforme d'expériences, forum virtuel...).

81. *« Tout ce que vous demanderez en mon nom, je le ferai, afin que le Père soit glorifié dans le Fils. »* (Jn 14, 13) Le Chapitre invite les communautés à persévérer dans la prière pour les vocations religieuses et laïques à l'Assomption.

L'éducation

Éducateurs au service de la vérité, de la charité et de l'unité

« Ne vous découragez pas face aux difficultés que le défi de l'éducation présente ! Éduquer n'est pas un métier, mais une attitude, une façon d'être ; pour éduquer, il faut sortir de soi et être au milieu des jeunes, les accompagner dans les étapes de leur croissance en se mettant à leurs côtés. Donnez-leur une espérance, un optimisme pour leur chemin dans le monde. Enseignez à voir la beauté et la bonté de la création et de l'homme, qui conserve toujours la marque du Créateur.

Mais surtout, soyez témoins à travers votre vie de ce que vous communiquez. Un éducateur [...] transmet des connaissances, des valeurs à travers ses paroles, mais il aura une influence sur les jeunes s'il accompagne ses paroles de son témoignage, à travers sa cohérence de vie. Sans cohérence, il est impossible d'éduquer ! »

(Pape François, Discours aux étudiants et professeurs des écoles gérées par les jésuites en Italie et en Albanie,

7 juin 2013).

L'éducation : au cœur de notre charisme

82. L'enseignement et l'éducation ont été les grandes tâches pastorales du Père d'Alzon. Il s'est beaucoup battu pour la liberté de l'enseignement catholique. Notre famille religieuse ne doit pas oublier que c'est dans un collège, à Nîmes, qu'elle a reçu son nom et sa vocation.

83. Dans les buts qu'il donne à sa Congrégation naissante, le Père d'Alzon met en priorité « *l'enseignement entendu dans le sens le plus large du mot, c'est-à-dire les collèges, les séminaires, l'enseignement supérieur* » (*Ecrits spirituels*, p. 96). Aucun des degrés de l'enseignement n'était oublié dans son programme, puisqu'il s'agissait de l'enseignement au sens le plus large du mot.
84. Aujourd'hui, comme hier, l'éducation continue de jouer un rôle important dans la mission des Assomptionnistes dans plusieurs Provinces de la Congrégation. En juillet 2016, un Congrès international sur l'éducation à l'Assomption s'est tenu à Assumption College, aux États-Unis. Cet événement a permis aux religieux et aux laïcs d'identifier les éléments fondamentaux de la vision éducative du Père Emmanuel d'Alzon pour les traduire dans des lignes qui guident leurs différentes institutions éducatives aujourd'hui.
85. Globalement, le projet éducatif de l'Assomption se réfère à la vision éducative du Père Emmanuel d'Alzon, inspirée par l'Évangile, par sa passion pour le Règne de Dieu et son désir de répondre aux défis intellectuels, moraux et spirituels de son temps.
86. Comme nous le rappelle le Pape François, « *les milieux éducatifs sont divers : l'école, la famille, les moyens de communication, la catéchèse et autres.* » (*Laudato si'*, n° 213). De ce fait, nos orientations en matière d'éducation concerneront notre engagement à la fois dans les établissements scolaires et universitaires et, plus largement, dans les autres lieux où se déploie notre charisme d'éducateurs au service de la vérité, de l'unité et de la charité.

Notre mission dans les établissements scolaires

87. La mission d'éducation et d'enseignement est accomplie, à travers la Congrégation, dans de nombreuses institutions scolaires et universitaires où l'ambition est la même : à la suite d'Emmanuel d'Alzon, pour aujourd'hui, former des hommes et des femmes libres, responsables, audacieux, imaginatifs, capables de développer leurs potentialités, de trouver leur place dans la société et d'apporter leur part à l'œuvre de la Création.
88. L'éducation assomptionniste s'intéresse à toutes les dimensions de l'être humain et à toutes les étapes de sa vie. Soucieuse de la formation intégrale de l'homme, elle accompagne les jeunes dans toutes les étapes de leur croissance.
89. L'ambition de l'éducation assomptionniste est de former des jeunes et des étudiants au discernement, pour faire émerger chez eux des idées bonnes, vraies et justes, et, en articulant foi et raison, les rendre capables d'entrer en dialogue avec le monde d'aujourd'hui.
90. Le projet éducatif assomptionniste conduit à faire de l'école « *une vraie communauté* » (Pape François), une école qui favorise « l'esprit de famille » principalement caractérisé par la confiance, la franchise, la générosité, la simplicité et la vérité dans les relations.
91. Les établissements assomptionnistes promeuvent l'éducation à la justice et à la paix, ainsi que l'apprentissage de la citoyenneté responsable. Les jeunes y sont sensibilisés aux

enjeux politiques de notre temps et formés à un usage critique et responsable des médias, en particulier d'internet.

92. Dans les établissements assomptionnistes, religieux et laïcs, en lien avec les familles des jeunes, unissent leurs forces et collaborent étroitement au service de la même mission, aimant les jeunes, leur donnant un bon témoignage, tout en encourageant chez eux le sens du travail bien fait, du dialogue, la recherche de la vérité et de l'unité.
93. L'éducation à l'Assomption va au-delà des établissements scolaires... « *Depuis les origines notre apostolat s'est réalisé sous des formes variées, notamment l'enseignement "entendu dans le sens le plus large du terme" » (Règle de Vie 18).*
« *Ainsi la volonté de contribuer à la rénovation du monde par l'éducation est portée largement dans nos œuvres et communautés au-delà de l'engagement dans le monde scolaire » (P. Benoît Grière, Intervention au Congrès international sur l'éducation à l'Assomption, Worcester, 17-27 juillet 2016).*
94. A l'Assomption, les milieux éducatifs sont variés : à côté des écoles, il faut mentionner les paroisses (catéchèse, pastorale auprès des familles, accompagnement des mouvements d'Église, etc.), les moyens de communication (Bayard et ses filiales dans le monde). On peut aussi nommer le Centre culturel Saint-Augustin de Sokodé, le Cercle culturel Yira Mirembe à Butembo, l'Orphelinat de Saigon, les marches interreligieuses et les Voyages d'intégration en Afrique de l'Ouest, les foyers d'accueil, etc.
95. Ainsi, plusieurs Provinces de la Congrégation vivent des expériences diversifiées dans le domaine de l'éducation.

Celles-ci témoignent de l'importance de cet apostolat comme une dimension essentielle du charisme assumptionniste.

Des éducateurs au service de l'unité dans un monde divisé

96. Il existe un besoin collectif de l'humanité de rechercher la paix par le développement et la réconciliation des sociétés humaines, enrichies de leur diversité, par une meilleure compréhension des uns et des autres. En cultivant cet esprit et en le recherchant à l'échelle de nos communautés interculturelles, dans la vie religieuse, nous travaillons à le transmettre dans nos milieux éducatifs.
97. La révolution numérique bouleverse de fond en comble les rapports entre les hommes, entre les hommes et le réel, entre les hommes et le savoir. Passionnée par les médias et la communication, notre famille religieuse doit travailler à faire de l'univers des médias des lieux de rencontre, de dialogue, de communion et d'unité.
98. Notre monde est façonné et conditionné par des barrières et des séparations entre les humains, par des notions de « clôture », d'« enceinte », de « mur », de « camp », de « cercle », de « frontière ». Celles-ci ont pour conséquence la « différenciation », la « classification », la « hiérarchisation », « l'exclusion », « l'expulsion » ... Notre mission d'éducateurs sera d'être des « bâtisseurs de ponts » et des « créateurs de liens ».

99. Notre monde est marqué par des tendances racistes, par l'exclusion et par toutes sortes d'extrémismes. Dans ce contexte, l'éducation assomptionniste doit encourager une réflexion sérieuse sur les causes fondamentales de ces problèmes. Elle doit inviter les femmes et les hommes à reconnaître la dignité inhérente à chaque personne, créée à l'image et à la ressemblance de Dieu, en cultivant le vivre-ensemble, le respect et la rencontre de l'autre.
100. Travailler en faveur d'un dialogue des cultures, où chaque race, nation, civilisation, recevant et donnant en même temps, offre à tout homme et à toute femme de se développer et de s'épanouir comme personne.
101. Pour le Père d'Alzon, « *par le grand et magnifique travail d'éducation (...), nous communiquons la puissance de vie par le Père, l'intelligence par le Fils et l'amour par le Saint-Esprit.* » (50^e conférence aux Religieux de l'Assomption, 6 mars 1871) L'ambition de notre famille religieuse sera de communiquer la vie à travers la joie. De ce fait, elle pourra « *contribuer à la découverte du sens de la vie et faire naître de nouvelles espérances pour aujourd'hui et pour l'avenir* » (Congrégation pour l'Éducation catholique, *Instrumentum laboris*, 2014).

Pour aller plus loin.....

102. « *La richesse du charisme d'une Congrégation, c'est sa capacité à faire du neuf, son aptitude à s'incarner ici et maintenant. C'est le dynamisme de fondation qui relève les nouveaux*

défis ». (P. Benoît Grière, *Intervention au Congrès international sur l'éducation à l'Assomption*, Worcester, 17-27 juillet 2016).

Au niveau Général

- 103.** En vue de nous réapproprier notre charisme, pour être à la fois des héritiers actifs et des fondateurs créatifs, il est souhaitable que, dans les six années qui viennent, le Supérieur général offre à la Congrégation une lettre sur l'éducation à l'Assomption. Il faudra en outre :
- partager avec les éducateurs les réflexions de l'Église universelle sur l'éducation promues par la Congrégation pour l'Éducation catholique ;
 - favoriser la création d'une « Commission Internationale de l'Éducation » (CIE) sous la responsabilité d'un Assistant général ;
 - renouveler notre engagement pour l'éducation, dans la réflexion et la collaboration avec les Oblates de l'Assomption et les Religieuses de l'Assomption.

Au niveau provincial

- 104.** Il est nécessaire de prendre le document du congrès sur l'éducation à l'Assomption de Worcester (2016) comme référence pour guider et animer nos établissements. On devra aussi recourir à la plaquette *Éduquer et enseigner selon l'esprit de l'Assomption*, pour accompagner tous ceux qui sont engagés dans les établissements scolaires. Il faudra enfin :
- encourager et préparer des jeunes frères à la mission d'enseignement et d'éducation ;

- créer une « Commission Éducation » dans chaque Province et favoriser des réunions continentales ;
- donner une couleur particulière à l'éducation à l'Assomption à travers la mise en place urgente d'une tutelle ou d'un programme de formation pour les directeurs, le personnel administratif et les enseignants.

105. Dans les nouvelles fondations, en Asie comme en Afrique, où l'éducation répond à des impératifs de développement humain, économique, politique et éthique, nous voulons faire de l'éducation une priorité apostolique et encourager la création de nouveaux lieux éducatifs.

Au niveau des établissements scolaires

106. Nous souhaitons renforcer la présence effective de religieux dans nos établissements éducatifs. La présence et l'action de religieux constitue de fait un témoignage vivant de foi, de collaboration et d'unité pour nos collaborateurs et les jeunes qui fréquentent nos établissements.

107. Dans le contexte général marqué par une « pauvreté spirituelle », un manque d'intérêt pour la culture générale et le pluralisme culturel et religieux chez les élèves et les étudiants, il convient de former les jeunes à l'utilisation responsable des médias, en visant la recherche de l'excellence à tous les niveaux (intellectuel, moral, spirituel, social, etc.).

108. Nous voulons former au dialogue en proposant aux jeunes et aux adultes « *une vision de l'Autre et de l'autre qui soit ouverte, pacifique et attirante* » (Congrégation pour l'Éduca-

tion catholique, *ibidem*), surtout dans nos sociétés multireligieuses et interculturelles. Dans les écoles, ce dialogue doit exister entre éducateurs, entre enseignants et élèves, entre élèves.

109. La création de jumelages et les visites mutuelles entre établissements scolaires assomptionnistes seront favorisées par la mise en place d'un réseau de collaboration.
110. Des espaces et des cadres, destinés à favoriser la collaboration entre établissements éducatifs assomptionnistes seront créés. On envisagera, dans le même cadre, des liens entre les institutions éducatives et Bayard-Pressé, pour faire bénéficier les jeunes de nos établissements du vaste programme éducatif de Bayard.
111. Des modules de formation sur le dialogue œcuménique et interreligieux seront intégrés dans le projet éducatif assomptionniste.
112. Pour répondre aux enjeux écologiques de notre temps et aux appels de *Laudato si'*, on formera les jeunes à l'écologie environnementale et on les encouragera sérieusement à prendre soin de notre « maison commune », la Terre.

L'Alliance laïcs-religieux

- 113.** Avec les laïcs, nous expérimentons le Royaume de Dieu en nous et autour de nous. Ce Royaume est large, pour que personne ne veuille se l'approprier seul.

On peut distinguer parmi eux différents groupes : les laïcs engagés de manière formelle sur le *Chemin de vie*, ceux qui participent aux activités de l'Alliance, et ceux qui, plus largement, travaillent avec nous dans nos œuvres et nos communautés. Nous devons redire combien nous apprécions leur présence et les remercions vivement de tout ce qu'ils entreprennent avec nous.

Avec chacun d'eux, nous désirons avancer pour que Jésus-Christ soit annoncé aux hommes et aux femmes de notre temps.

Constats

- 114.** Le Chapitre général de 2011 a défini le laïc assomptionniste comme « *une personne qui s'engage à vivre sa vocation baptismale et la mission qui en découle, en Assomption, dans l'Église et la société* » (Chapitre général 2011, n° 143).
- 115.** Le CGP a approuvé le *Chemin de Vie* pour tous les laïcs de l'Alliance, en juin 2014.
Le Plan de Formation pour les laïcs assomptionnistes a été approuvé en CGP en 2015.
Les laïcs assomptionnistes vivent leur appartenance à la famille de l'Assomption avec une grande générosité.

Les laïcs de l'Alliance ont déjà une longue tradition dans la famille de l'Assomption. Depuis les origines, le Père d'Alzon a promu la mission partagée avec les laïcs.

Notre fondateur a voulu donner à notre famille religieuse un esprit de liberté, dans le respect mutuel de la vocation spécifique des laïcs et des religieux, tout en se préoccupant de laisser un espace propre à chacun.

- 116.** La richesse du charisme assomptionniste, vécue par les laïcs de l'Alliance, fait partie du patrimoine de notre famille religieuse.

Les laïcs de l'Alliance se considèrent comme des membres d'une seule famille. Ils nous aident à découvrir des dimensions du charisme jusqu'alors inexplorées.

Les laïcs manifestent leur appartenance à l'Assomption à travers la prière personnelle, leur témoignage de vie et le lien avec une communauté de religieux. Certains vivent ce charisme de l'Assomption loin d'une communauté assomptionniste.

Convictions

- 117.** L'Alliance est une expression de la vocation baptismale. Avec elle, nous faisons l'expérience du Royaume de Dieu, en nous et autour de nous.

Le Chemin de Vie fait l'unité des laïcs dans l'Alliance.

Nous nous accompagnons mutuellement d'une façon profonde et simple, permettant à Dieu d'être le Père de tous, en nous configurant comme ses enfants, à l'égal de Jésus : quels que soient notre vocation et notre engagement, « *nous sommes tous égaux en dignité, mais différents dans nos rôles* »

et complémentaires dans la mission » (Chapitre de la Province Andine 2011).

Propositions

Au niveau de la formation

- 118.** - Promouvoir de façon spécifique une formation des leaders laïcs de l'Alliance ;
- inclure dans la formation des religieux un programme sur l'Alliance qui favorise la connaissance du *Chemin de Vie* et du Plan de Formation.

Au niveau local

- 119.** - Promouvoir la dimension communautaire de l'Alliance pour fortifier la vie spirituelle et la mission ;
- dans le cadre des nominations ou des changements de religieux dans une communauté, veiller à la continuité de l'accompagnement des laïcs ;
 - encourager les laïcs de l'Alliance à créer une caisse par groupe pour participer aux frais d'animation ;
 - offrir aux laïcs qui le souhaitent la possibilité d'un accompagnement spirituel par un religieux ;
 - envisager la possibilité d'inviter les laïcs aux Chapitres locaux pour les sujets qui les concernent ;
 - veiller à inviter plus largement des laïcs à certaines activités de l'Alliance.

Au niveau provincial

120. - Encourager la présence de laïcs de l'Alliance dans les commissions, là où elles existent : Justice, paix et intégrité de la Création, Pastorale vocationnelle, Formation des jeunes assumptionnistes, Postulation de la cause de béatification du Père d'Alzon ;
- promouvoir et animer les relations avec les laïcs des différentes Congrégations de la famille de l'Assomption ;
 - envoyer une lettre de mission aux laïcs à qui sont confiées des missions importantes ;
 - envisager la possibilité de participation de laïcs de l'Alliance aux nouvelles fondations.

Au niveau Général

121. - Avancer vers l'élaboration d'une formule commune d'engagement pour les laïcs de l'Alliance par la Commission internationale Alliance laïcs-religieux ;
- créer un signe distinctif commun pour les laïcs faisant l'engagement sur le *Chemin de Vie* ;
 - favoriser une diversité culturelle dans la commission internationale ;
 - demander au Supérieur général d'offrir chaque année un thème de réflexion (lettre du Supérieur général ou un document spécifique) ;
 - demander aux Provinces d'envoyer des nouvelles sur l'Alliance pour *AA-Info*, et le site internet officiel de la Congrégation ;
 - promouvoir des rencontres provinciales, continentales, et intercontinentales de l'Alliance.

Nos biens – Nos ressources – Leur gestion

« Il n'est pas facile de développer [...] une sobriété heureuse si nous nous rendons autonomes, si nous excluons Dieu de notre vie et que notre moi prend sa place, si nous croyons que c'est notre propre subjectivité qui détermine ce qui est bien ou ce qui est mauvais. »

(Pape François, Laudato si', 224)

« La dimension économique est intimement liée à la personne et à la mission. À travers l'économie se posent des choix très importants pour la vie, à travers lesquels doit transparaître le témoignage évangélique, attentif aux nécessités des frères et sœurs. »

(Congrégation pour les Instituts de Vie Consacrée et les Sociétés de Vie Apostolique, Lignes d'orientation pour la gestion des biens dans les Instituts, 2 août 2014)

Constats

122. Depuis de nombreuses années, des religieux souhaiteraient un style de vie qui reflète de manière plus visible les appels de l'Évangile à une vie pauvre dont Dieu soit l'unique richesse (cf. *Règle de Vie* 26).

Mais les freins restent importants.

Ces dernières années, de vrais progrès ont été réalisés dans le suivi de la vie économique et des comptes de nos communautés et de nos œuvres : élaboration et approbation des budgets, construction des comptes (au niveau des communautés et des administrations provinciales), consolidation

des comptes au niveau provincial et général. Ces avancées, souvent récentes, restent à parfaire et à consolider.

- 123.** La vie religieuse offre une prise en charge de l'individu qui peut conduire à une certaine déresponsabilisation : il arrive alors que des religieux attendent que toute leur vie matérielle soit assurée par la Congrégation sans beaucoup se demander comment ils peuvent contribuer à l'augmentation des ressources de leur communauté, de leur territoire, de leur Province, de la Congrégation.
- 124.** La Congrégation pour les Instituts de Vie Consacrée et les Sociétés de Vie Apostolique nous rappelle que toutes les techniques modernes de suivi des comptes et budgets doivent être mises en œuvre en toute transparence par nos œuvres et communautés.
- 125.** La culture budgétaire et économique de nombreux religieux reste trop limitée. De nombreux frères acceptent généreusement d'assumer des responsabilités d'économat alors qu'ils n'ont pas tous reçu le minimum de formation nécessaire.
- 126.** Depuis 2011, la mise en œuvre du Conseil Général Plénier (CGP) a permis de grandes avancées vers une prise en compte plus forte de l'unité du corps de la Congrégation. Le domaine économique est resté un peu à la traîne de ces avancées.

Convictions

127. « *Témoin de l'amour du Père et solidaire des hommes, le religieux assomptionniste veut être homme de foi et homme de son temps.* » (*Règle de Vie 2*). Notre charisme assomptionniste nous pousse à chercher à mieux comprendre le monde d'aujourd'hui au sein duquel les phénomènes économiques ont pris une importance majeure.
128. L'insuffisance de nos ressources économiques nous pousse à mieux reconnaître Dieu comme notre richesse première. C'est d'abord sur lui que nous comptons pour nous soutenir et nous guider dans notre travail au service du Royaume.
129. Comme les ressources financières de la Congrégation sont limitées, alors qu'il faut poursuivre la mise en œuvre de nos ambitions pastorales, il est important de mieux définir et prioriser les besoins pour optimiser l'allocation des moyens. Dans ce cadre, une plus grande mutualisation de nos moyens matériels est nécessaire.
130. Toute communauté engagée dans une œuvre a vocation non seulement à être autonome au niveau économique, mais encore à contribuer aux frais de la Province. Toute Province a vocation non seulement à être autonome au niveau économique, mais encore à contribuer aux frais de la Congrégation. C'est ainsi que nous dégagerons suffisamment de ressources pour financer non seulement la formation, le soin des frères âgés et les coûts d'animation, mais encore le développement de nos œuvres.

- 131.** Nous n'allons pas développer nos ressources au travers d'une unique source de revenus qui répondrait à tous nos besoins. C'est en développant, pas à pas, avec opiniâtreté, toutes les sources de revenus qui existent déjà dans toutes nos Provinces que nous atteindrons l'autofinancement et pourrons mieux financer nos ambitions pastorales.
- 132.** Tous les domaines suivants sont concernés :
- travail salarié, rémunération de travail pastoral, pensions de retraite ;
 - intentions de messes, développement de réseaux de donateurs locaux, appel aux legs, accroissement du travail du Bureau de Développement et de Solidarité (BDS) et des fondations/associations ;
 - optimisation de la gestion de nos portefeuilles ;
 - optimisation de l'utilisation de nos biens immobiliers par la mise en location de ceux d'entre eux qui ne sont pas au service de notre pastorale ;
 - développement de l'autosuffisance alimentaire (jardins et élevage), bonne gestion de nos petites œuvres d'autofinancement (cantine, vente de cierges et d'objets de piété, etc.).

La réduction de nos dépenses et le meilleur suivi des dossiers de remboursement des frais médicaux sont également des moyens de travailler à l'amélioration de nos finances.

- 133.** À son niveau, dans la mesure de ses moyens, chaque religieux est responsable d'apporter sa part à cette ambition. En s'assurant que chaque paroisse contribue économiquement de manière juste et équilibrée à la vie de ses pasteurs et de la Congrégation, l'Assomption renforcera l'une de ces

sources de revenus qui lui donneront l'assise économique nécessaire à son développement.

Recommandations

- 134.** Le Chapitre demande à chaque Conseil provincial de construire avec l'appui de l'Économe provincial un plan prévisionnel à cinq ans des besoins de la Province en matière d'immobilier : achat de terrain ou de bâtiment, construction, rénovation majeure. Ce plan devra inclure une évaluation des ressources financières nécessaires, ainsi que des propositions de modes de financement (ressources locales, emprunt bancaire, appel au BDS, appel à la mutualisation des ressources de la Congrégation).
- 135.** Le Chapitre demande au Conseil Économique de Congrégation (CEC) d'étudier ces plans, de valider leurs composants techniques et de consolider ces plans à moyen terme Provinciaux en un unique plan à moyen terme de Congrégation qui sera soumis pour arbitrage au CGP.
Ce plan sera actualisé au minimum tous les trois ans.
- 136.** Le Chapitre demande au CEC d'étudier le dossier des pensions de retraite des frères dans les pays où celles-ci ne sont pas assurées par l'État. Il lui faudra notamment étudier des solutions mises en œuvre par d'autres congrégations. Une proposition sera soumise au CGP au plus tard en juin 2021.
- 137.** Le Chapitre demande à chaque Économe provincial de faire une étude par pays sur l'assurance-maladie des religieux de sa Province : situation actuelle, contraintes réglementaires,

proposition de solutions locales, perspectives d'évolution. Le CEC s'emparera des résultats de ces études.

- 138.** Parce qu'il est important d'augmenter la culture économique et les compétences de suivi des comptes de tous les religieux, le Chapitre demande au CEC de finaliser le projet d'un plan de formation économique élaboré par les Économistes généraux de la famille de l'Assomption, puis de le faire approuver par le CGP.
- 139.** Le Chapitre demande au CEC d'étudier nos manières de suivre la vie économique de nos paroisses, puis de recommander au CGP des mesures pour que ce suivi réponde aux principes rappelés par l'Église ainsi qu'aux règles comptables, et qu'il permette à nos paroisses de contribuer de manière juste et équilibrée à la vie économique des communautés et de la Congrégation. Ce suivi devra se faire en cohérence avec la pratique de chaque diocèse et dans le respect de *Mutuae relationes*.
- 140.** Pour répondre aux demandes pressantes qui émanent du Saint-Siège, le Chapitre demande au CEC de produire la liste de ce qui pourrait être le « patrimoine stable » de la Congrégation et de la soumettre au CGP pour finalisation et validation. La définition du « patrimoine stable » de la Congrégation devra être approuvée lors du prochain Chapitre général.

Ordonnances

Conseil Économique de Congrégation

- 141.** Le Chapitre confirme le CEC tel qu'il a été créé par le Chapitre général de 2011. Il confie en outre à ce Conseil la tâche de renforcer, sous la direction du CGP, l'unité du corps assomptionniste en matière économique. Le Chapitre recommande que ce Conseil se réunisse au minimum une fois par an, dont quelques jours avec le CGP.
- 142.** Le Chapitre transfère du Conseil des consultants au CEC la responsabilité d'étudier les demandes de solidarité interprovinciale, en vue d'une approbation par le CGP. Le Conseil des consultants continuera à conseiller l'Économiste général pour la gestion des portefeuilles.

Redevances

- 143.** À partir de 2018, les redevances des Provinces pour la Caisse générale sont fixées de la manière suivante :
- Taux 1 : 550 USD
Taux 2 : 280 USD
Taux 3 : 155 USD
- Relèvent de la catégorie 1 : les profès perpétuels des pays d'Europe et de la Mission d'Orient, des États-Unis, du Canada, de Corée et de Nouvelle-Zélande.
- Relèvent de la catégorie 2 : les profès perpétuels des pays : Argentine, Chili, Colombie, Équateur, Brésil, Mexique, Vietnam, Philippines.
- Relèvent de la catégorie 3 : les profès temporaires de toute la Congrégation et les profès perpétuels des autres pays.

Il revient au CGP de les ajuster, si besoin est, pour les années subséquentes.

***Préservation du patrimoine de la Congrégation
et somme-limite***

144. Le Chapitre rappelle que toute opération financière, mobilière et immobilière, comme l'achat ou la vente de biens immobiliers, la mise en œuvre d'un emprunt ou d'un prêt, la construction ou la rénovation significative d'un immeuble ou l'hypothèque d'un bien immobilier doit être préalablement formellement approuvée par le Supérieur Provincial en ses conseils.

Pour respecter le droit canonique (C.638, 1256, 1257, 1292), la Congrégation doit demander l'autorisation du Saint-Siège pour une aliénation dépassant le montant limite fixé par chaque Conférence épiscopale.

145. En cas d'aliénation immobilière, la somme-limite à partir de laquelle une Province doit demander l'autorisation du Supérieur général sera :

- pour la Province d'Europe et la Province d'Amérique du Nord-Philippines : 800 000 USD ;
- pour la Province andine et la Province du Brésil : 400 000 USD ;
- pour la Province d'Afrique et la Province de Madagascar : 120 000 USD.

Cette règle s'applique aux Provinces et à leurs sociétés immobilières.

146. Le CGP pourra réactualiser ces montants entre deux Chapitres généraux sur proposition du CEC.

Quel que soit le montant en jeu, aussi en amont que possible, chaque Province informera le Supérieur général en son Conseil Général Ordinaire (CGO) de toute opération d'achat ou de vente de biens immobiliers.

Frais de voyage

- 147.** À l'occasion des réunions du CGP, des conseils de l'Économe général, des sessions organisées par le Gouvernement général et du Chapitre général, les religieux convoqués contribuent à une caisse de péréquation pour les frais de voyage à hauteur de 470 USD par personne.
- 148.** En conclusion : « *Dieu qui nous appelle à un engagement généreux, et à tout donner, nous offre les forces ainsi que la lumière dont nous avons besoin pour aller de l'avant. Au cœur de ce monde, le Seigneur de la vie qui nous aime tant, continue d'être présent. Il ne nous abandonne pas, il ne nous laisse pas seuls, parce qu'il s'est définitivement uni à notre terre, et son amour nous porte toujours à trouver de nouveaux chemins. Loué soit-il.* » (Pape François, *Laudato si'*, n° 245)

L'organisation communautaire

« Tous les membres, malgré leur nombre, ne forment qu'un seul corps. » (1 Corinthiens 12, 12)

« L'organisation communautaire de la Congrégation vise à réaliser notre unité en vue de notre mission dans l'Église. » (Règle de Vie 57)

- 149.** Notre Congrégation continue de croître. Elle vit d'importants changements, qui se traduisent notamment par un important déplacement démographique et géographique. Nos structures d'animation et de gouvernement ne sont plus adaptées à cette nouvelle réalité. Il nous faut avancer résolument par étapes, avec humilité et audace.
- 150.** La nouvelle organisation communautaire vise à renforcer le corps-famille que nous formons. Elle est une école d'unité et d'autonomie, de subsidiarité et de coresponsabilité, de formation de leaders.
- 151.** Des entités de gouvernement plus souples favoriseront l'animation de proximité et le dynamisme apostolique des communautés. Elles favoriseront également l'inculturation du charisme dans les divers territoires, en réponse aux appels de l'Église et du monde.
- 152.** Ces entités permettront une meilleure prise en compte des ressources humaines et des besoins en formation, ainsi qu'une approche plus précise des réalités économiques.

Elles faciliteront le traitement des divers dossiers.

- 153.** La nouvelle organisation permettra une meilleure représentation des réalités assomptionnistes au sein du CGP, ré-équilibrera les diverses Provinces et encouragera les collaborations continentales.
- 154.** Cette nouvelle organisation communautaire requiert une ouverture des cœurs et la conversion de chacun.
- 155.** Notre Règle de Vie parle de Provinces, de Vice-Provinces et de Régions.
Le Chapitre propose la création de Vicariats. Ils seront les autres neuves pour une animation et un accompagnement de proximité, pour davantage de subsidiarité et de coresponsabilité, dans une structure plus souple que celle des Régions (*Règle de Vie* 83-85). Ils permettront un nouveau dynamisme apostolique.
- 156.** La création des Vicariats repose sur les principes suivants, consignés en Règles capitulaires :
- Le Supérieur provincial, avec le consentement du Conseil de Province, peut regrouper des communautés en Vicariat, sous l'autorité d'un Vicaire (voir *Règle de Vie* 83). Le Vicariat est constitué d'un minimum de trois communautés. La décision d'ouverture du Vicariat revient au Supérieur général avec l'avis du CGP (voir *Règles capitulaires 2011*, 195).
Pour les élections au Chapitre provincial, le Vicariat constitue au moins un collège électoral.
 - Le Vicariat est partie intégrante de la Province ; celle-ci lui accordera une autonomie suffisante pour organiser

sa vie et poursuivre efficacement ses propres objectifs apostoliques (voir *Règle de Vie* 84).

- Le Vicaire est nommé pour trois ans renouvelables par le Provincial avec le consentement de son Conseil, après consultation des religieux du Vicariat. Il n'est pas Supérieur majeur. Le Provincial en son Conseil lui délègue les pouvoirs nécessaires à travers une lettre de mission (voir *Règle de Vie* 85).
- Le Vicaire est membre de droit du Conseil de Province. Il est membre de droit du Chapitre provincial (voir *Règle de Vie* 87). Il est invité une fois par an au CGP (voir *Règles capitulaires 2011*, 198).
- Les statuts du Vicariat sont proposés par le Provincial en son Conseil de Province et validés par le Supérieur général en son Conseil Général Plénier (voir *Règles capitulaires 2011*, 195 b).

157. Comme ici exprimé, le Vicaire reçoit donc des responsabilités déléguées, selon ce que permet le droit, qui seront adaptées en fonction de la vie et des besoins du Vicariat (exemples de possibles délégations : animation des communautés, acceptation des postulants et des novices, préparation des nominations, préparation du budget des communautés...). Il participe donc à une session du CGP par an.

Décrets et recommandations

Création de la Vice-Province d'Afrique de l'Est

- 158.** Le Chapitre décrète la création de la Vice-Province d'Afrique de l'Est, rattachée à la Province d'Afrique et composée des communautés du Kenya, de Tanzanie et d'Ouganda.
- 159.** Ce décret entrera pleinement en vigueur le 31 décembre 2019 au plus tard. À cette date, cette Vice-Province sera pourvue des statuts nécessaires à son fonctionnement.
- 160.** Le Chapitre d'application de la Province d'Afrique déterminera les étapes successives du processus s'achevant à cette date.

Création du Vicariat d'Afrique de l'Ouest

- 161.** Le Chapitre décrète la création du Vicariat d'Afrique de l'Ouest, rattaché à la Province d'Europe et composé des communautés du Togo et du Burkina Faso.
- 162.** Ce décret entrera pleinement en vigueur le 31 décembre 2019 au plus tard. À cette date, ce Vicariat sera pourvu des statuts et délégations nécessaires à son fonctionnement.
- 163.** Le Chapitre d'application de la Province d'Europe déterminera les étapes successives du processus s'achevant à cette date.

Création du Vicariat de Kinshasa

164. Le Chapitre décrète la création du Vicariat de Kinshasa, rattaché à la Province d’Afrique et composé des communautés de l’actuelle Région de Kinshasa.
165. Ce décret entrera pleinement en vigueur le 31 décembre 2019 au plus tard. À cette date, ce Vicariat sera pourvu des statuts et délégations nécessaires à son fonctionnement.
166. Le Chapitre d’application de la Province d’Afrique déterminera les étapes successives du processus s’achevant à cette date.

Création du Vicariat d’Asie-Océanie

167. Le Chapitre décrète la création du Vicariat d’Asie-Océanie, rattaché à la Province d’Europe et composé des communautés de Corée, Nouvelle-Zélande, Philippines et Vietnam.
168. Ce décret entrera pleinement en vigueur le 31 décembre 2019 au plus tard. À cette date, ce Vicariat sera pourvu des statuts et délégations nécessaires à son fonctionnement.
169. Le Chapitre général demande que le Chapitre d’application de la Province d’Europe – à laquelle seront rattachés les religieux et les communautés des Philippines, après consultation des religieux – détermine les étapes successives du processus s’achevant à cette date, et demande à la Coordination inter-asiatique (mise en place par le Chapitre général de 2011) d’en assurer la mise en œuvre.

- 170.** Pour que les religieux des Philippines collaborent pleinement à la création du Vicariat d'Asie-Océanie, le Chapitre général décide que les religieux et les communautés des Philippines seront rattachés à la Province d'Europe à l'issue de la consultation des religieux qui devra être faite par le Supérieur général au plus tard avant le 30 septembre 2017. Le rattachement effectif et l'intégration économique se réaliseront le 1^{er} janvier 2018.

Recommandation pour l'Amérique du Nord

- 171.** Le Chapitre général demande au Conseil général et au Conseil général plénier de mettre en place un groupe de travail pour accompagner la Province d'Amérique du Nord, afin d'envisager son avenir et celui des deux œuvres mobilisatrices, Bayard et Assumption College.
- 172.** Ce groupe de travail veillera aux liens à maintenir et à développer avec l'ensemble de la Congrégation et particulièrement avec ses territoires de langue anglaise.
- 173.** Il informera régulièrement le CGP des avancées de son travail et en rendra compte au prochain Chapitre de la Province, prévu en 2020, en vue de décisions.

Recommandation pour l'Europe

- 174.** Le Chapitre général demande à la Province d'Europe de porter une attention particulière à sa partie européenne, en définissant des priorités apostoliques. La pastorale des vocations est une des priorités majeures.

Recommandations pour la Mission d'Orient

- 175.** Pour surmonter l'isolement des communautés et le morcellement des apostolats, le Chapitre demande que l'animation de la Mission d'Orient soit renforcée par des visites consistantes et régulières aux communautés et par le biais des rencontres annuelles de la Mission. C'est pourquoi il souhaite que soit établi un délégué du Provincial d'Europe. Et il encourage l'information et la collaboration réciproques entre le gouvernement général et la Province d'Europe pour ce qui concerne cette Mission.
- 176.** Pour que la Mission d'Orient continue son action et pour former une relève, le Chapitre souhaite que chaque Province forme au moins un religieux en œcuménisme, si possible dans le domaine de l'Orient chrétien (histoire, Pères de l'Église, théologie, spiritualité, liturgie...), en discernant ceux qui pourront être destinés ensuite à la Mission d'Orient.
- 177.** Le Chapitre, entendant la demande du Saint-Siège à notre Congrégation de « *faire son possible, et même l'impossible* » (cardinal Parolin) pour continuer à accompagner l'Église catholique bulgare de rite byzantin, appelle l'ensemble du corps assomptionniste à se mobiliser pour renforcer voire renouveler la communauté de Plovdiv, y compris par des religieux de rite latin et avec de nouveaux types d'apostolats. Il demande que la mission de cette communauté soit précisée. Il s'agit, là encore, d'actualiser notre charisme d'hommes de communion.
- 178.** La nouvelle image de la Congrégation est ainsi la suivante :
- Province d'Europe : Europe et Mission d'Orient

- Vicariat d'Asie-Océanie (Vietnam, Corée, Nouvelle-Zélande et Philippines)
- Vicariat d'Afrique de l'Ouest (Togo et Burkina Faso),
- Province d'Afrique
 - Vicariat de Kinshasa
- Vice-Province d'Afrique de l'Est (Kenya, Tanzanie et Ouganda)
- Province de Madagascar
- Province Andine
- Province du Brésil
- Province d'Amérique du Nord (USA, Canada et Mexique).

Pour poursuivre la réflexion

179. Parce que la nouvelle organisation communautaire doit viser à renforcer le corps-famille que forme la Congrégation, qu'elle se veut être une école d'unité, de subsidiarité et de coresponsabilité, qu'elle puisse offrir une mutualisation des moyens et un enrichissement des expériences locales, le Chapitre général recommande la création de Vicariats, selon ce que permet le droit. Ces Vicariats peuvent être adaptés en fonction de la vie et des besoins du territoire déterminé.

Devant les progrès déjà réalisés en matière d'unification dans l'animation de la Congrégation (CGP) et devant les avancées décidées par le Chapitre en matière de mutualisation des moyens humains et économiques, le Chapitre encourage le Supérieur général, en ses conseils, à étudier, en vue du prochain Chapitre général, si la suppression du statut de Provinces ne favoriserait pas un meilleur développement de la Congrégation.

Les Statuts

- 180.** La commission des statuts a examiné les changements à apporter à la *Règle de Vie* et aux dernières *Règles capitulaires* (2011), étant donné le retour à l'ancienne pratique pour l'Économe général. Elle propose un changement similaire pour ce qui concerne l'Économe provincial. Ensuite, elle propose d'introduire dans les Règles capitulaires des items relatifs au Vicariat. Enfin, cela étant, elle propose de garder en l'état les Règles capitulaires émises après le Chapitre 2011.

L'Économe général :

- 181.** Après le vote demandé au Chapitre, il est acté que nous en revenons à la situation d'avant 2011. Les n° 120, 121 et 130 de la *Règle de Vie* qui le concernent, ne changent pas. Par contre le n° 131 devient :

<i>Texte actuel</i>	<i>Texte modifié</i>
L'Économe général est de plein droit Assistant général. Régulièrement, il rend compte au Conseil général de sa gestion, et présente à son approbation les livres de comptes, accompagnés, si besoin est, des pièces justificatives.	L'Économe général assiste au Conseil général ordinaire. S'il n'est pas Assistant, il n'a voix délibérative que pour les affaires qui ont une incidence économique. Régulièrement, il rend compte au Conseil général de sa gestion, et présente à son approbation les livres de comptes, accompagnés, si besoin est, des pièces justificatives.

- 182.** De même dans les *Règles capitulaires*, le n° 194 précise la présence de l'Économe général au CGP :

Règles capitulaires n° 194

« Le Conseil général et l'ensemble des Supérieurs majeurs forment le CGP.

L'Économe général assiste au Conseil Général Plénier. S'il n'est pas Assistant, il n'a voix délibérative que pour les affaires qui ont une incidence économique. »

- 183.** *L'Économe provincial :*

Il convient de faire un changement similaire pour l'Économe provincial, en reprenant ce qui existait avant le Chapitre de 2011 :

- 184.** *Règle de Vie 79 :* « Le Supérieur provincial exerce le gouvernement ordinaire dans la Province. Dans cette charge, il est aidé par son Conseil ordinaire, l'Économe provincial et le Conseil de Province. »

- 185.** *Règle de Vie 87 :* « Le Chapitre provincial comprend des membres de droit: le Supérieur provincial et Vice-provincial, les Assistants Provinciaux, l'Économe provincial, le Responsable de la formation, ... »

- 186.** *Règle de Vie 92 :* « Le Chapitre provincial élit, selon les normes définies par les Règles Capitulaires, un certain nombre de religieux qui, avec le Conseil ordinaire et l'Économe provincial, forment le Conseil de Province. »

- 187.** *Règle de Vie* 97 : « Le Supérieur provincial, avec le consentement du Conseil de Province nomme l'Économe et le Secrétaire de la Province, ... »
- 188.** *Règle de Vie* 101: « L'Économe provincial administre et gère directement tous les biens communs de la Province, et éventuellement les biens meubles et immeubles de la Maison provinciale, sous la responsabilité du Supérieur provincial aidé de son Conseil, selon les normes de la Congrégation et de la Province. Il est nommé pour trois ans renouvelables. Il est au service des Économistes locaux et contrôle leur gestion financière. Il assiste au Conseil. Il peut être Assistant mais non premier Assistant. S'il n'est pas Assistant, il n'a voix délibérative que pour les affaires qui ont une incidence économique. Régulièrement, il rend compte au Conseil de sa gestion... »

Le Vicariat

- 189.** Pourquoi différencier le Vicariat de la Région ?
- Au point de départ, il semble que les structures correspondent. La seule différence est que le Vicaire est invité au CGP une fois par an. Mais cette différence est importante. Cela signifie que le Vicaire est invité à avoir une vision du corps et à avoir part au discernement au sujet des besoins de la Congrégation et aux réponses à donner. Cela lui donne une responsabilité accrue et le pousse à une coresponsabilité plus grande avec le Provincial dont il dépend et avec l'ensemble des membres du CGP.
- Par ailleurs, la structure de Région doit être conservée, de manière à toujours permettre à un Provincial de proposer la création d'une Région pour des nécessités d'animation,

sans que le Régional ne soit directement concerné par une participation au CGP.

Règles capitulaires

- 190.** Le Supérieur provincial, avec le consentement du Conseil de Province, peut grouper des communautés en Vicariat, sous l'autorité d'un Vicaire (cf. *Règle de Vie* 83). Le Vicariat est constitué d'un minimum de trois communautés. La décision d'ouverture du Vicariat revient au Supérieur général avec l'avis du CGP (cf. *Règles capitulaires 2011*, 195). Pour les élections au Chapitre provincial, il constitue au moins un collège électoral.
- 191.** Le Vicariat est partie intégrante de la Province; celle-ci lui accordera une autonomie suffisante pour organiser sa vie et poursuivre efficacement ses propres objectifs apostoliques (*Règle de Vie* 84).
- 192.** Le Vicaire est nommé pour trois ans renouvelables par le Provincial avec le consentement de son Conseil, après consultation des religieux du Vicariat. Il n'est pas Supérieur majeur. Le Provincial en son Conseil lui délègue les pouvoirs nécessaires à travers une lettre de mission. (cf. *Règle de Vie* 85)
- 193.** Le Vicaire est membre de droit du Conseil de Province. Il est membre de droit du Chapitre provincial (cf. *Règle de Vie* 87). Il est invité une fois par an au CGP (*Règles capitulaires 2011*, 198).

194. Les statuts du Vicariat sont proposés par le Provincial en son Conseil de Province et validés par le Supérieur général en son Conseil Général Plénier (cf. *Règles capitulaires 2011*, 195 b).
195. Il est proposé au Chapitre de reconduire les Règles capitulaires actées par le CGP de décembre 2012 en tenant compte des modifications et ajouts proposés ci-dessus.

Pouvoirs délégués au Supérieur général pour la rédaction finale des textes du Chapitre général et leur interprétation.

196. Ce Chapitre général délègue au Supérieur général, avec le consentement de son Conseil général ordinaire, les pouvoirs suivants :
- l'installation d'une commission d'harmonisation des textes ;
 - en cas de doute ou de discussion sur le sens ou l'application des textes adoptés par le Chapitre, le pouvoir de les interpréter ;
 - le pouvoir de retoucher les textes dans leur forme et leur expression, en respectant la pensée et les idées, pour en améliorer la présentation aux communautés et leur publication ;
 - le soin de mettre l'ensemble des articles de la *Règle de vie* en cohérence avec les modifications approuvées par le Chapitre ;
 - le soin de faire approuver par le Saint-Siège l'ensemble des modifications apportées à la *Règle de vie* et d'y intégrer les réajustements que pourrait demander le Saint-Siège.

Textes d'animation

À côté des textes officiels (actes) du Chapitre, l'annexe qui suit propose une série de textes pour servir à l'animation de la Congrégation durant les six ans à venir.

Les Œuvres mobilisatrices

1) L'initiative du Chapitre général en 2011 d'accorder un label « Œuvres mobilisatrices » à sept réalités apostoliques de la Congrégation (Bayard, Accompagner, Adveniat, Assumption College, Saint-Pierre-Saint-André, les écoles de brousse de Madagascar et l'ISEAB de Butembo) a été largement saluée par les capitulants du Chapitre général de 2017.

Le « label » a permis à des Provinces de susciter l'intérêt des religieux pour des œuvres qu'ils ne connaissaient pas ; ils ont ainsi pu prendre conscience de leur importance stratégique pour l'ensemble de la Congrégation. Ce fut aussi le cas des laïcs impliqués dans ces œuvres. Ce « label » a permis de prendre conscience d'apostolats dont le corps entier de l'Assomption porte la responsabilité et qu'il faut faire tenir ensemble. Une double conscience se crée, pour ceux qui travaillent dans une œuvre mobilisatrice, à l'égard des autres œuvres et de leur propre œuvre qui prend de l'importance à leurs yeux.

Il a permis aussi de mobiliser les jeunes en formation en vue de leur engagement futur. La première nomination apostolique du Supérieur Général y a contribué.

Enfin, il a permis à certaines œuvres de sortir de leur isolement. Ce fut le cas pour l'ISEAB, que le Bureau Développement et Solidarité (BDS) considère de ce fait comme prioritaire.

2) Certes, des réserves demeurent. Celles-ci soulignent autant de risques à éviter :

- le sentiment d'accorder un "label-VIP" qui donnerait une suprématie par rapport à d'autres œuvres considérées comme moins stratégiques ;
- l'impression que l'attribution du label serait liée aux fragilités d'une œuvre qu'il faudrait garder à tout prix ;
- un effet paralysant sur le corps assumptionniste, mobilisé sur des réalités non destinées forcément à durer (syndrome des « vaches sacrées ») ;
- La dilution, au cas où l'on viendrait à accorder le label à d'autres réalités apostoliques sans pouvoir l'enlever aux anciennes au risque de les discréditer.

On relève, sur ce point, le contraste entre l'importance du nombre de religieux investis en paroisses et l'intérêt que suscitent les œuvres mobilisatrices, où le nombre de religieux est notablement réduit.

L'Assomption est une Congrégation modeste. Si elle veut vraiment contribuer d'une façon efficace à la proclamation de l'Évangile, elle doit focaliser ses efforts sur certaines œuvres montrant son expertise, des œuvres qui marquent notre charisme après en avoir été marquées.

3) Cela dit, plusieurs facteurs plaident en faveur de la poursuite de cette initiative :

- Il s'agit de lieux qui incarnent authentiquement le charisme et lui apportent une visibilité.
Ces œuvres élargissent la vision par le fait de prendre en charge des intuitions du charisme au service du corps tout entier : pour l'ISEAB, ce pourrait être une spécialisation

dans la gestion des conflits ; pour Accompagner, une sensibilité au monde des migrants...

- En se mobilisant pour une œuvre, on se mobilise en fait sur un des axes apostoliques de la Congrégation selon la trilogie « hommes de foi », « hommes de communion » et « solidaires des pauvres ».
- En outre, l'œuvre mobilisatrice devient ainsi comme un aiguillon pour tout ce qui se fait dans le champ de cette œuvre, comme l'éducation, la communication... et on souligne l'opportunité de créer des synergies entre les œuvres afin de susciter un dynamisme toujours renouvelé. L'œuvre peut ainsi être perçue comme un modèle pour un déploiement plus large de l'intuition.

4) Pour ce faire, deux urgences sont à souligner :

- la formation des ressources humaines (religieux, laïcs), pour une implication toujours plus forte, d'autant plus que l'engagement dans ces œuvres exigent de solides qualifications,
- la communication de leurs activités, afin qu'elles soient mieux connues.

5) Enfin, on peut se poser la question d'une distinction entre des œuvres mobilisatrices « traditionnelles », qui ont marqué le charisme de l'Assomption à travers son histoire (Bayard, Assumption College, Mission d'Orient à travers Saint-Pierre-Saint-André...), et des œuvres plus récentes que l'on pourrait qualifier de « prophétiques » en ce sens qu'elles donnent un accent nouveau au charisme et contribuent à sa reformulation.

Justice, Paix et Intégrité de la Création (JPIC)

Nous sommes invités à approfondir notre engagement en faveur de la Justice, de la Paix et de l'Intégrité de la Création (JPIC). Le Chapitre général manifeste le désir de faire un pas supplémentaire dans cette direction.

L'Évangile est au centre de nos actions en faveur de JPIC. Les Béatitudes constituent un appel à avoir une ambition forte pour la création d'une culture JPIC au sein de notre Congrégation. Nous avons besoin de nous appuyer sur des témoins et des modèles pour bien répondre à cet appel. La vie religieuse, dans son discernement des signes des temps et son ouverture à la mission, fait de nous des prophètes.

Le Pape François, dans son encyclique *Laudato si'*, nous aide à ouvrir nos horizons. La terre est notre maison commune, dans laquelle nous voulons promouvoir un développement humain et une écologie intégrale. Au fur et à mesure que nous avançons dans cette réflexion, nous sommes davantage conscients que tout est lié : l'humain et la terre.

Dieu nous adresse cet appel : « *Je mets devant toi la vie ou la mort... Choisis donc la vie, pour que vous viviez, toi et ta descendance* » (Dt 30, 19). Nous voulons opter pour la vie, lutter contre l'indifférence, la corruption, les inégalités, l'exploitation des personnes, la violence, l'injustice. Nous dénonçons les situations insupportables et les structures du mal.

Nos actions JPIC ne peuvent se faire sans une réflexion de fond. Nous voulons être attentifs à ce qui se passe dans notre

monde et nous y impliquer comme citoyens responsables. Notre réflexion se nourrit de l'enseignement social de l'Église. Notre mission dans l'éducation et dans les médias est pour nous l'opportunité de diffuser cette option JPIC plus largement.

Nous sommes dans un monde marqué par l'internationalité et l'interculturalité. Pour nous, ce n'est pas une menace, mais une richesse. Nous voulons construire des ponts permettant le dialogue sincère entre les hommes de différentes religions et cultures. Ainsi, nous contribuons à préserver la biodiversité culturelle.

Dans la région de l'Est de la République démocratique du Congo (RDC), la situation de conflit et de violence perdure depuis de longues années. La Congrégation y est touchée dans son propre corps avec l'enlèvement des Pères Jean-Pierre, Edmond et Anselme, ainsi que par l'assassinat du Père Vincent Machozi. Sensibles à cette situation et solidaires de la population locale, nous poursuivons notre engagement pour établir une culture de paix et de non-violence.

Dans tous nos lieux d'implantation, nous sommes en contact direct avec les « périphéries existentielles ». Fidèles à notre charisme, nous voulons être plus solidaires des pauvres et des petits. Nous nous mettons au service des migrants, des déplacés, des orphelins et de ceux qui souffrent.

Les exigences évangéliques nous invitent à oser faire la rupture avec tout ce qui, dans notre vie quotidienne, ne répond pas à notre réflexion sur JPIC. Cette rupture commence par une conversion personnelle. Celle-ci nous conduit à un changement d'attitude. Chacun de nous est responsable, à son niveau, en commençant par les plus petits gestes.

Nous sommes convaincus que la communauté assumptionniste est le premier lieu pour vivre la dimension JPIC. C'est un choix communautaire, vécu dans la liberté, la vérité et la franchise. Le but ultime est d'arriver à une plus grande cohérence entre notre réflexion et la vie quotidienne de nos communautés. Notre vie de prière s'y est nourrie et vient soutenir nos engagements. Notre Chapitre général reconnaît l'importance de la dimension JPIC dans la formation des jeunes religieux avec la nouvelle version de la *Ratio Institutionis*. Nous encourageons la formation spécialisée en gestion des conflits.

La Congrégation souhaite avancer dans sa mission au sein du Secrétariat International JPIC avec la Famille de l'Assomption, reconnaissant que le travail en réseaux est indispensable pour répondre aux grands défis de notre temps. Nous encourageons toutes les formes de synergies possibles entre communautés, œuvres, et personnes impliquées dans JPIC au sein de la Congrégation et au-delà.

Les Nouvelles fondations

- Les *Nouvelles fondations* concernent les communautés de nouveaux pays et de nouveaux territoires (numérique...).

- Les *Refondations* concernent les communautés, apostolats ou œuvres bénéficiant d'une nouvelle mission et de nouvelles personnes.

- Les *Consolidations* sont comprises comme des communautés / œuvres existantes à consolider (en évitant le sentiment de « bouche-trous » ou de « roues de secours »).

La Congrégation doit être attentives aux appels de l'Esprit et de l'Église qui nous sollicitent et attendent notre réponse généreuse.

En décidant de fondations nouvelles, il convient de prendre en compte en même temps les refondations nécessaires et la consolidation de missions et d'apostolats actuels. On doit gérer la tension entre anciennes et nouvelles fondations, entre prophétie (souffle de l'Esprit) et prudence, en tenant compte des réalités.

Il nous faut rester créatifs et entreprenants. Nous continuerons à développer l'esprit et la fierté missionnaires de notre Congrégation.

Avant toute fondation ou refondation, il faut insister sur un discernement communautaire basé sur les besoins et les appels de l'Église, de la société et surtout de l'Esprit (« N'enfermez pas l'Esprit » !) et sur un discernement des « signes des temps ».

En tenant compte des besoins et des priorités de la Congrégation (définis par ce Chapitre), ainsi que des « œuvres mobilisatrices », un plan à moyen terme sera élaboré et approuvé par les instances. Il tiendra compte de critères comme l'incarnation du charisme, la capacité d'autonomie et d'autofinancement à terme, la possibilité de vocations, le dynamisme apostolique, la visibilité et la lisibilité du charisme. Une fondation ne doit pas être basée uniquement sur la recherche de vocations.

Une étude de faisabilité sérieuse sera exigée. Elle devra répondre à ces critères, avec des informations sur la démographie, l'économie et la politique de la région de la communauté ou de l'œuvre, ce que les religieux vont donner et recevoir...

Elle explicitera les motivations réelles de la fondation/refondation, avec une vision et une mission communes clairement définies.

On veillera particulièrement à la formation et à la préparation de missionnaires, de fondateurs et de leaders, en étant attentif à leur motivation, à l'accompagnement de ces fondations et refondations, aux financements et investissements nécessaires.

Des évaluations régulières seront données aux instances provinciales et générales.

On sera vigilant quant aux liens avec les laïcs et la famille de l'Assomption, en sollicitant l'expérience des autres Congrégations, en relisant l'histoire de nos fondations avec des « hommes-frontières » ayant eu une expérience de fondation et d'interculturalité.

Le Chapitre souhaite le renforcement des fondations fragiles ainsi que la création d'œuvres assumptionnistes dans les nouvelles fondations.

La Mission d'Orient

Sa grandeur et ses faiblesses

1. On peut considérer l'Orient chrétien de deux manières, sans doute complémentaires :

- Comme un héritage historique global : l'un des premiers territoires de mission de l'Assomption est la terre natale du christianisme, marquée par un patrimoine spirituel bimillénaire et multiforme, massivement méconnu dans le reste du monde chrétien ;

- Dans la diversité actuelle de ses réalités locales, un enjeu majeur pour l'Église et pour le monde se joue en effet dans cette région saignée par les guerres, le fanatisme islamiste, un exode massif de ces très anciennes chrétientés, d'immenses besoins de soutien matériel et spirituel, l'irruption de milliers de migrants en Occident...

2. La Mission de l'Assomption au sein de cet Orient, riche de 155 ans de fréquentation quotidienne de l'Orthodoxie, symbole d'un engagement œcuménique fécond bien au-delà de notre Congrégation, présente, elle aussi, de nombreuses fragilités : effectifs en baisse, faible stabilité et motivations inégales de religieux peu engagés au plan œcuménique, vie communautaire trop peu consistante...

Elle ne manque cependant pas d'atouts : fortes attentes des Églises locales, œuvres « phares » (Jérusalem, Bucarest...), source aujourd'hui encore de vocations, etc.

3. Ces doubles constats mettent en évidence la nécessité de redonner aujourd'hui une consistance forte à notre Mission d'Orient, tant du point de vue de la vision d'ensemble qui peut la justifier désormais, que des moyens de la renforcer. Sinon, les fragilités de cette haute tradition de notre Congrégation la feront s'affaïsser inexorablement, un pan après l'autre.

Au cœur du charisme de l'Assomption

4. Ce 33^{ème} Chapitre général, en définissant le charisme de l'Assomption pour le temps présent comme « le service de l'unité dans un monde divisé » (cf. n°1-20) permet de reformuler le sens global de notre Mission en Orient, dans une partie de notre monde où s'accumulent les fractures tant religieuses que culturelles et politiques. Certaines sont très anciennes (divisions des Églises d'Orient et d'Occident, présence massive de l'islam), d'autres plus récentes (exode des chrétiens, migrations pour raisons politiques ou économiques).

5. Dès les débuts de son histoire, notre Congrégation a été appelée sur ces lieux de division pour y être porteuse de réconciliation. Le temps présent ne cesse pas de lui relancer cet appel. Il s'agit autant de rester fidèle à son engagement premier (œuvrer à une meilleure connaissance mutuelle, voire rapprocher les chrétiens divisés) que de servir l'unité face aux nouvelles déchirures qui blessent les sociétés et les personnes. Ainsi, la Mission d'Orient demeure une priorité de l'Assomption.

6. Ce service de l'unité attendu de la Mission d'Orient doit se déployer à la fois là où ses communautés sont implantées et au-delà :

- Sur place, en cultivant les relations avec les chrétiens d'autres confessions et les croyants d'autres religions, en créant des espaces de dialogue et de rencontre, en aidant les Églises locales à surmonter leurs peurs et dépasser leurs insuffisances, en procurant aux populations expatriées ou immigrées l'assistance pastorale ou humanitaire dont elles ont besoin, etc.

- Au sein du corps assumptionniste, en sensibilisant et en formant les communautés et les œuvres à la cause de l'Unité des Églises et de l'Orient chrétien, à l'aide notamment du Centre Saint Pierre – Saint André de Bucarest et de la communauté de Plovdiv. Chaque religieux et chaque communauté de par le monde doit s'approprier, dans la mesure du possible, les trésors du christianisme oriental. Il lui revient d'en nourrir sa réflexion et sa prière, de rencontrer des chrétiens des divers rites, etc., sous peine de ne respirer qu'avec un seul « poumon » de notre foi !

Ainsi, quels que soient le lieu ou les modalités de son apostolat, tout religieux de notre Congrégation doit se sentir concerné, d'une façon ou d'une autre, par l'Orient chrétien et par la Mission de l'Assomption en son sein.

Un appel à une mobilisation mutuelle

7. Confirmée comme champ apostolique prioritaire pour toute la Congrégation, et donc confortée dans sa vocation à aider celle-ci et, au-delà, l'ensemble de l'Église, à « *respirer avec ses deux poumons* » (saint Jean-Paul II), la Mission d'Orient doit pouvoir bénéficier en retour du soutien de l'ensemble de l'Assomption, dans une claire dynamique d'« *échange des dons* ». Chacune des deux doit, dans son ordre, enrichir l'autre.

Le Chapitre salue ici l'effort fourni par la Province d'Afrique en envoyant plusieurs frères en mission en Orient.

8. « *La Mission d'Orient restera vivante tant que nous aurons des frères et sœurs disponibles* », écrivait le P. Benoit Grière à la Congrégation pour les 150 ans de la Mission d'Orient (lettre *La passion de l'Unité*, 2012). Le Chapitre général souhaite que soit ravivée la collaboration avec les Oblates de l'Assomption et décide d'envoyer le présent document à leur prochain Chapitre général, en souhaitant de connaître, en retour, leur position actuelle sur cette Mission d'Orient pour laquelle elles furent fondées par le Père d'Alzon et Mère Marie Correnson.

9. Nos communautés d'Orient sont toutes en relation proche avec des laïcs, mais sans toujours les encourager à se rapprocher de la Congrégation et à partager notre spiritualité. Le Chapitre souhaite le développement de l'Alliance religieux-laïcs en Orient, avec le concours de laïcs déjà engagés dans d'autres parties du monde.

Les Paroisses

L'engagement de l'Assomption dans la pastorale paroissiale

Mesurant l'importance du nombre de religieux engagés dans la pastorale paroissiale et le nombre de paroisses assumptionnistes, le Chapitre général encourage les Chapitres provinciaux à relire et à évaluer l'engagement de l'Assomption dans la pastorale paroissiale en s'appuyant en particulier sur les orientations données par la plaquette *Assomptionnistes en paroisse*.

Le Chapitre général souhaite aussi que soient abordés avec une attention particulière les points suivants :

- la pastorale des jeunes, l'éveil et l'accompagnement des vocations ;
- l'identité, la visibilité et le charisme de l'Assomption dans la vie de la paroisse ;
- l'articulation de l'organisation et de la vie de la paroisse pour préserver la spécificité de notre vie religieuse, de notre vie communautaire, et vivre les exigences de la Règle de vie, de notre vocation et de notre vie de prière ;
- la formation, la préparation et l'accompagnement d'assomptionnistes engagés dans le ministère paroissial ;
- le budget de la paroisse doit prévoir la prise en charge de la communauté elle-même appelée à être solidaire de la Congrégation.

Une réalité importante aujourd'hui

De nombreux religieux sont engagés dans la pastorale paroissiale. Cela tient en partie à notre histoire. En arrivant sur un nouveau territoire, les missionnaires ont souvent commencé par créer ou prendre en charge des paroisses. Il faudrait écrire cette histoire.

L'engagement en paroisse manifeste que nous sommes des « hommes d'Église », collaborateurs des évêques. Nous nous souvenons que le Père d'Alzon a été vicaire général de son diocèse presque toute sa vie.

Pour autant, il ne faudrait pas que l'engagement en paroisse soit un choix par défaut, par manque d'alternative. Il ne faudrait pas non plus que nos engagements paroissiaux nous dispensent d'être créatifs pour le service de l'Évangile.

Des relations riches et variées

La paroisse permet de rencontrer et de faire se rencontrer des personnes de différentes couches sociales. Les chrétiens riches et pauvres s'y retrouvent.

C'est en paroisse que l'on rencontre aussi les pauvres de Dieu : on y vit en homme de foi, de communion, et solidaire avec les pauvres. C'est aussi un lieu de contact avec les jeunes où peut se déployer une pastorale vocationnelle.

La paroisse est un lieu d'insertion, de mission, de vocation. En paroisse, on est pasteur et éducateur. Les dimensions sociales, œcuméniques et doctrinales de notre charisme y sont mobilisées.

Tout cela fait des paroisses un lieu idéal de formation des jeunes religieux.

Les laïcs

La paroisse est un lieu naturel de la collaboration avec des laïcs. C'est un lieu privilégié de formation d'un laïcat responsable et d'inculturation de la Parole de Dieu.

Dans certains pays, c'est à partir des paroisses que s'est développée l'Alliance laïcs-religieux. Cela devrait inciter toute paroisse animée par l'Assomption à proposer cette Alliance.

Notre spécificité assomptionniste

Nous avons la conviction que notre charisme peut être mis au service du travail paroissial. Il faut le faire mieux connaître dans les lieux dont nous avons la charge.

La question se pose de l'identité assomptionniste en paroisse. En quoi nous distinguons-nous des prêtres séculiers ?

La paroisse devrait être un lieu d'expression et de déploiement de notre charisme. Ce devrait être un critère pour accepter la prise en charge d'une paroisse : pourra-t-on faire valoir les grands traits de notre charisme ?

Des évêques font appel à nous pour que nous apportions une certaine diversité dans leur diocèse. Cela doit nous encourager à faire valoir notre spécificité, à ne pas nécessairement faire comme les autres.

Les relations avec le diocèse

Pour éviter les mauvaises surprises et les confusions, les relations avec l'évêque doivent être transparentes. Le contrat passé avec les diocèses doit être clair. Ce qui relève de l'autorité de la Congrégation et de l'Évêque doit être précisé. Il est nécessaire de connaître le document *Mutuae relationes* qui peut être d'une grande aide en la matière.

La situation de nos paroisses est très différente au sein de notre Congrégation et la relation avec les diocèses reflète cette diversité. Quoi qu'il en soit, la spécificité que notre charisme peut apporter à l'Église locale doit être clairement acceptée par l'Évêque qui nous reçoit dans son diocèse.

En divers lieux, nous sommes dans des paroisses où personne ne veut aller. Nous allons aux périphéries, là où les pauvres ont encore faim et soif de la Parole de Dieu. Mais les conditions de vie sont souvent précaires et l'autonomie financière difficile.

Des difficultés et des tensions

L'animation d'une paroisse par une communauté ne se fait pas sans tensions. Parfois, nous apparaissions davantage comme des religieux vivant en paroisse que comme des religieux vivant en communauté.

Une des grandes difficultés pour les frères investis en paroisse est d'harmoniser les rythmes de l'apostolat paroissial avec ceux de la vie communautaire. L'engagement paroissial peut servir d'alibi pour désertier la vie communautaire et tomber dans l'activisme. Comment se prémunir contre cela ?

La question se pose aussi de savoir si la paroisse est portée par quelques frères ou par toute la communauté : comment mieux porter la paroisse ensemble et manifester que notre charisme se nourrit de notre vie communautaire ? Une meilleure affirmation de notre identité ne passe-t-elle pas par une résidence assumptionniste distincte de la paroisse ? La question de la transparence financière et de la séparation des comptes entre paroisse et communauté se pose également dans certains cas.

La Postulation

Réflexions générales

Pour promouvoir la cause de la béatification du Père d'Alzon

Nous devons être convaincus que la sainteté est un objectif essentiel pour tous les chrétiens. Nous devons le prendre sérieusement comme but aussi pour nous-mêmes. C'est à ce prix que nous croyons en la sainteté du Père d'Alzon et que nous estimons important pour l'Église de la proclamer publiquement. L'un des signes de la sainteté du Père d'Alzon est que trois de ses disciples, ayant suivi son chemin, ont été proclamés Bienheureux par l'Église.

Quelle importance revêt la béatification du Père d'Alzon? Certains ne sont pas convaincus de son importance. Ils estiment qu'il s'agit d'une préoccupation démodée, qu'elle coûte trop cher, que nous savons qu'il est déjà saint. Pourquoi alors ajouter un tel effort pour une béatification officielle ?

D'autres pensent que cet effort est très utile. Il valide publiquement notre charisme comme moyen de sainteté. Il ferait du Père d'Alzon un témoin public de sainteté. Or nous avons plus besoin de témoins que de paroles. Enfin, le Père d'Alzon est un saint différent des autres, il est une sorte de sainteté à nouveau visage. Nous devons le communiquer au monde.

L'importance de nos amis laïcs dans le travail de postulation

Tout le monde ou presque a pu noter que nos amis laïcs semblent plus convaincus de cet effort que de nombreux religieux. Ils

l'expriment par des initiatives très concrètes. Ainsi, l'Assomption à Buenos Aires a lancé un certain nombre d'initiatives pratiques pour promouvoir la cause du Père d'Alzon. Peut-être nos frères d'Argentine pourraient-ils nous donner à tous des conseils ? Un groupe très actif existe également en Équateur et en Colombie. Les laïcs de Goma (RDC) portent également cette préoccupation. À Buenos Aires, il y a plus de 200 cas de personnes qui déclarent avoir reçu des « faveurs » ou avoir été guéries grâce à l'intercession du Père d'Alzon. Il est intéressant de noter que le plus grand nombre de «cas» s'est produit en Amérique latine. Pourquoi?

Quel intérêt les assomptionnistes ont-ils pour la postulation?

Chez beaucoup, cela ne semble pas être une préoccupation. Pourquoi? Peut-être une raison peut être avancée : nous ne semblons pas partager la simplicité des laïcs dans leurs prières de demande de guérison par l'intercession du P. d'Alzon. Nous considérons sans doute cela comme une sorte de piété n'ayant pas à être encouragée. Peut-être devons-nous redécouvrir le pouvoir de la piété populaire (voir l'exhortation apostolique *Evangelii gaudium* du Pape François). Nous devons oser confier au Père d'Alzon nos plus grands besoins.

Il faut dire que les Oblates de l'Assomption, de leur côté, sont très enthousiastes pour la cause et s'y investissent considérablement.

Le rôle du Postulateur et des animateurs locaux

Le Père Julio Navarro a fait un excellent travail avec ses collaborateurs. Ceux-ci doivent être encouragés, soutenus. Nous pro-

posons que le Père général nomme un religieux doté d'autant d'enthousiasme pour l'accompagner. Nous nous demandons si les équipes provinciales de postulation ne pourraient pas être renforcées. Dans certains endroits, elles fonctionnent bien. Mais une continuité doit être assurée. Un religieux de la Province d'Afrique a noté qu'ils avaient besoin de plus d'animateurs.

Il existe un certain nombre de cas de grâces et de guérisons, mais sont-ils suffisamment suivis ? En outre, le Postulateur doit-il accompagner tant d'autres causes (Pernet, Staub, Picard, les trois martyrs ...)?

Le diocèse de Nîmes

Nous devons mieux accompagner la postulation tant du côté des prêtres que des instances ecclésiales. Nous devrions envisager de former des personnes qui pourraient guider les pèlerinages « sur les pas du Père d'Alzon ».

Faire mieux connaître le Père d'Alzon

Il faut faire en sorte que le Père d'Alzon soit mieux connu : sa vie, ses intuitions spirituelles et apostoliques, etc. D'abord, bien entendu, chez nos jeunes frères en formation. Mais nous devons bien le faire connaître aux personnes que nous accompagnons spécialement les malades. Un langage accessible pour les personnes est nécessaire

Voici quelques suggestions :

- choisir un événement (21 novembre) qui peut être une occasion spéciale pour le faire mieux connaître ;

- favoriser l'organisation d'événements à Nîmes ;
- faire du tombeau du Père d'Alzon un lieu de pèlerinage accessible ;
- améliorer le « lieu de mémoire » à Nîmes ;
- travailler aux traductions des publications sur le Père d'Alzon ;
- réaliser une édition des *Écrits Spirituels*, avec de simples extraits. En tout cas, traduire les citations latines faites par le Père d'Alzon dans les *Écrits Spirituels* ;
- prévoir une publication avec les textes les plus accessibles du Père d'Alzon ;
- encourager les religieux à faire des études supérieures pour écrire des thèses sur des sujets alzoniens ;
- recourir à l'aide de spécialistes (historiens, artistes, communicateurs professionnels) ;
- encourager l'établissement d'une chaire à l'ISEAB au nom du Père d'Alzon ;
- élaborer un module de formation sur le Père d'Alzon ;
- mettre en place des sessions d'été pour les religieux sur le Père d'Alzon.

La communication

Nous l'avons déjà dit : nous sommes excessivement modestes concernant la postulation. Nous nous en étonnons : le Père d'Alzon est-il trop modeste pour vouloir être déclaré saint? Nous sommes communicateurs, mais nous avons du mal à faire connaître le Père d'Alzon. Nous voulons insister sur l'importance d'*AA-Info* et *Signes de Dieu*. Encore plus d'informations sur les cas de guérisons et de faveurs obtenues pourraient être publiées.

La prière de béatification

On récite souvent cette prière, mais peut-être trop souvent machinalement. Pourrions-nous décider d'une version commune de la prière ?

Peut-être dans une Province, nous pourrions établir un calendrier, établissant qu'une communauté après l'autre puisse prier pendant une semaine en relais.

Nous pourrions également faire prier sainte Marie-Eugénie afin qu'elle puisse intervenir en faveur de sa cause (cette faveur à son égard lui a été accordée conformément à la promesse du Père d'Alzon).

Peut-être le miracle serait-il de prier pour la croissance des vocations. Cela serait-il pris en considération par la Congrégation des Causes des Saints à Rome ?

**Les Messages
du Chapitre général**

Message aux religieux et à nos amis laïcs

Chers frères, chers amis laïcs,

Réunis en Chapitre général à Écully-Valpré (France) du 27 avril au 17 mai 2017, les capitulants venus des six Provinces assumptionnistes de la Congrégation sont heureux de vous partager ce que l'Esprit Saint leur a permis de discerner en termes de convictions et d'orientations pour les six prochaines années. Le thème de ce Chapitre, « *A vin nouveau, outres neuves. Pour que le Christ parle aux hommes et aux femmes de ce temps* », nous a stimulés pour relire à frais nouveaux une expérience spirituelle dont le Christ est le fondement et qui s'incarne dans les diverses réalités provinciales. Leur examen nous a fait prendre conscience que, dans un monde divisé, notre charisme nous pousse à travailler à l'unité, en commençant par celle des cœurs et des intelligences. C'est ainsi que nous avons ressenti l'invitation à nous mettre au service de l'unité dans un monde divisé pour partager avec tous l'expérience que « *Celui qui nous unit est plus fort que ce qui nous sépare* » (Règle de Vie 8). Cette unité est déjà réalisée en Dieu ; elle relève de l'Espérance. Il nous revient d'inventer les chemins qui y conduisent.

Nous y mobiliserons toutes nos ressources avec vous, les laïcs engagés de manière formelle sur le *Chemin de vie*. Vous qui participez aux activités de l'Alliance et vous qui, plus largement, travaillez avec nous dans nos œuvres et nos communautés, vous contribuez tous à l'enrichissement du charisme. Avec chacun de vous, nous désirons avancer pour que Jésus-Christ soit annoncé aux hommes et femmes de notre temps.

Ensemble, nous partageons l'amour de l'Église. Cet amour est indissociable de celui de Marie, « *la femme de foi, qui vit et marche dans la foi* » (Pape François, *Evangelii gaudium*, n° 287). Le mystère de l'Assomption dont nous portons le nom manifeste que tout n'est pas corrompu : malgré le péché, des hommes et des femmes sont capables de faire le bien. C'est un motif d'espérance pour le monde d'aujourd'hui.

La vie communautaire vécue dans un esprit de famille nous fait vivre déjà l'expérience de l'unité qui n'est jamais achevée. Nos communautés interculturelles veulent être des « écoles de communion ». Cela résonne en appels très concrets : « *En toute humilité, douceur et patience, supportez-vous les uns les autres avec charité; appliquez-vous à conserver l'unité de l'Esprit par ce lien qu'est la paix* » (Ep 4, 2-3). C'est tout un chemin de conversion.

Nous avons aussi vérifié la pertinence de nos engagements apostoliques à l'aune de ce critère de l'unité. Le Chapitre a ainsi validé la liste de nos œuvres mobilisatrices et réaffirmé le caractère prioritaire de nos engagements dans l'éducation et l'enseignement, dans la pastorale des jeunes et des vocations, dans les œuvres sociales et de solidarité et, à plus forte raison, dans l'œcuménisme et le dialogue interreligieux. Nous sommes aussi appelés à vivre dans un dynamisme apostolique et missionnaire avec un cœur ouvert à de nouvelles œuvres et fondations, selon les appels de l'Esprit qui nous invite à sortir de nos références pour nous affronter aux défis des périphéries géographiques et existentielles de notre peuple.

Le thème choisi pour le Chapitre a amené les capitulants à réfléchir aux réformes nécessaires de nos structures d'animation et de gouvernement, pour une plus grande fidélité à l'Esprit de l'Assomption. Nous sommes entrés dans ces débats en gardant à l'esprit qu'une réforme n'est jamais « *une fin en soi, mais un moyen pour*

donner un vrai témoignage chrétien, pour favoriser une évangélisation plus efficace, pour promouvoir un esprit œcuménique plus fécond, pour encourager un dialogue plus constructif avec tous... » (Pape François, Salut au Consistoire du 12 février 2015). Notre réflexion se poursuivra d'ici au prochain Chapitre. Parce que « *la réalité est plus forte que les idées* », la vie avant les mots, il nous faut accepter de vivre une « *dynamique du provisoire* » (frère Roger de Taizé) et reconnaître que notre organisation communautaire est encore appelée à évoluer.

Notre Supérieur général, le TRP Benoît Grière, a accepté un nouveau mandat pour guider la Congrégation sur ce chemin. Ce n'est pas un homme seul ; le Chapitre a élu quatre religieux pour l'assister : le Père Marcelo Marciel (Chili), élu vicaire général et le Frère Didier Remiot (France), économiste général, ainsi que les Pères Thierry Kambale Kahongya (Congo RDC) et José Miguel Diaz Ayllón (Mexique). Ils ont le soutien actif et la confiance de l'ensemble du corps assomptionniste.

La vie religieuse partagée en Assomption est appelée à être comme le buisson ardent qui incita Moïse à « *faire un détour pour voir cet étrange spectacle* » (Ex 3, 3). Le feu est le feu de Dieu, que la communauté assomptionniste et les laïcs qui en partagent l'engagement entretiennent avec le bois de leur foi, de leur joie, de leurs vertus. Nous aimons le risque que ce feu se propage dans nos sociétés.

Dans la joie du Christ ressuscité,

P. Benoit Grière, aa., Supérieur général
et les membres du 33e Chapitre général
des Augustins de l'Assomption

À Valpré, le 17 mai 2017

Message à nos frères aînés

*« Réjouissez-vous toujours dans le Seigneur ;
Je le répète, réjouissez-vous.*

Que votre douceur soit connue de tous les hommes » (Ph 4, 4-5)

Chers frères,

La beauté de cet extrait de l'Épître aux Philippiens se trouve dans sa capacité de communiquer la joie à ceux qui ont adhéré au Christ. Nous l'invoquons pour vous exprimer aussi notre joie à l'occasion de l'aboutissement heureux de notre 33e Chapitre général. Nous avons la joie de nous tourner vers vous pour vous exprimer notre gratitude. Vous avez facilité la tenue de ses assises par vos diverses et formidables contributions : réflexions pré-capitulaires riches et intuitives, prières incessantes et vœu audacieux.

Le thème « *A vin nouveau, outres neuves. Pour que le christ parle aux hommes et aux femmes de notre temps* » nous confronte au défi de conversion quotidienne que notre Règle de vie exige de nous. Ce Chapitre nous rappelle que le vin nouveau, c'est le Christ, toujours le même, hier et aujourd'hui. Les outres, appelées au renouveau, c'est chaque religieux de l'Assomption et les structures communautaires que nous mettons en place pour que le Christ parle effectivement au monde d'aujourd'hui. Cette rénovation est le fruit de la bonne compréhension de notre Charisme, hérité de notre fondateur le Père d'Alzon : travailler à l'unité au sein de notre famille religieuse, de l'Église et de l'humanité tout entière sous divers engagements apostoliques.

Vous avez porté et portez encore ces préoccupations jusqu'à nos jours. Ce Chapitre nous engage sur le chemin tracé par votre fidélité au Christ et à notre fondateur le Père d'Alzon, le dynamisme de votre amour pour l'Église, la Vierge Marie et des grandes causes de l'homme. Nous vous en remercions.

Vous continuez à porter le souci de vos jeunes frères. Le vœu de certains d'entre vous de voir l'Assomption préparer et accompagner le vieillissement ou le handicap de vos jeunes frères, surtout en terres de missions que beaucoup d'entre vous ont fondées, a été accueilli par le Chapitre comme « une outre neuve » capable de témoigner de notre unité fraternelle. Vous êtes assez décentrés pour penser à vos jeunes frères qui auront sous peu les mêmes besoins que vous. Pour cela, nous vous exprimons notre gratitude.

Nous sommes fiers de compter parmi nous des frères qui ont reçu le don d'une longue vie, « nos frères centenaires ». Ils sont un motif de joie. Votre engagement au sein de nos communautés et dans nos champs apostoliques nous interpelle et nous redynamise.

Nous sommes assurés de pouvoir compter sur vos prières, votre proximité, vos conseils, votre amour. Pour notre part, nous nous engageons à prier pour vous, à vous soutenir dans vos moments difficiles, qu'il s'agisse de la maladie, de l'infirmité ou de la solitude, que nous vous souhaitons de pouvoir vivre dans la sérénité et la foi en Jésus-Christ, la raison de notre rassemblement en Assomption.

P. Benoit Grière, aa., Supérieur général
et les membres du 33e Chapitre général
des Augustins de l'Assomption
À Valpré, le 17 mai 2017

Message à nos Sœurs de la famille de l'Assomption

Au moment où s'achève notre 33^e Chapitre général, nous voulons nous adresser à l'ensemble des sœurs de la famille de l'Assomption. Vous-mêmes vivez dans la dynamique d'une démarche capitulaire ou d'un jubilé de vos fondatrices, événements pour lesquels nous vous assurons de notre profonde communion

Vous avez été nombreuses à nous exprimer votre proximité par la prière et la pensée pour ce moment de discernement. Soyez remerciées de ce soutien fraternel qui nous a certainement été d'un grand secours dans le mûrissement de nos décisions.

Le thème choisi, « *A vin nouveau, outres neuves. Pour que le Christ parle aux hommes et aux femmes de notre temps* », a amené le Chapitre à réfléchir aux réformes nécessaires de nos structures d'animation et de gouvernement, pour une plus grande fidélité à l'Esprit de l'Assomption. Nous sommes entrés dans ces débats en gardant à l'esprit qu'une réforme n'est jamais « *une fin en soi, mais un moyen pour donner un vrai témoignage chrétien, pour favoriser une évangélisation plus efficace, pour promouvoir un esprit œcuménique plus fécond, pour encourager un dialogue plus constructif avec tous...* » (Pape François, Salut au Consistoire du 12 février 2015). Notre réflexion se poursuivra d'ici au prochain Chapitre. Parce que « *la réalité est plus forte que les idées* », il nous faut accepter de vivre une « *dynamique du provisoire* » (frère Roger de Taizé) et reconnaître que notre organisation communautaire est encore appelée à évoluer.

L'examen de nos diverses réalités provinciales nous a fait prendre conscience que, dans un monde divisé, notre charisme nous pousse à travailler à l'unité, en commençant par celle des cœurs et des intelligences. Nous avons vérifié la pertinence de nos engagements apostoliques à l'aune de ce critère. Le Chapitre a ainsi validé la liste de nos œuvres mobilisatrices et réaffirmé le caractère prioritaire de nos engagements dans l'éducation et l'enseignement, dans la pastorale des jeunes et des vocations, dans les œuvres sociales et de solidarité.

Cet appel à servir l'unité doit nous conduire à poursuivre les efforts pour faire grandir la communion au sein de la grande famille de l'Assomption. Nous avons des préoccupations communes, notamment en matière d'éducation, de solidarité, de vocations. En bien des lieux, des frères et des sœurs travaillent ensemble ou en grande proximité. Des communautés se rencontrent, célèbrent ensemble. Au niveau général ou provincial, les responsables de nos Congrégations poursuivent leurs efforts de meilleure connaissance de nos charismes respectifs. Le Chapitre s'en réjouit. Des progrès sont certainement possibles. C'est pourquoi le Chapitre encourage la poursuite et l'approfondissement à tous les niveaux des relations fraternelles existantes entre nos cinq Congrégations. En effet, l'unité de notre petite famille est un don qui vient de Dieu, qu'il nous faut accueillir et renforcer. Dans la foi, nous croyons que l'Esprit nous y aidera.

P. Benoit Grière, aa., Supérieur général
et les membres du 33e Chapitre général
des Augustins de l'Assomption
À Valpré, le 17 mai 2017

Index analytique et alphabétique des noms propres et des thèmes

Les chiffres romains (I-IV) renvoient à l'introduction du Supérieur général, puis les numéros aux articles des Actes contenus dans la 1^{ère} partie (pages 3 à 71) et à la pagination de la seconde partie (pages 73 à 107) consacrée aux textes d'animation et aux messages.

*Les numéros en **gras** indiquent les passages les plus importants sur le sujet.*

A.A. 'hommes de communion' : n° 1, n° 7, n° 177 ; p. 77, p. 89.

A.A. 'hommes de foi' : n° 1, n° 127 ; p. 77, p. 89.

A.A. 'solidaires des pauvres' : n° 1 ; p. 77, p. 89.

Accompagnement spirituel : n° 18, n° 25, n° 32, n° 60, n° 146 ; p. 88.

Accompagner (Bruxelles) : n° 19 ; p. 75.

Actes du Chapitre général : n° 78.

Adveniat (auberge de jeunesse, Paris) : p. 75.

Afrique : p. III ; n° 14, n° 16, n° 18, n° 51, n° 65, n° 105, n° 145, n° 158, n° 160 ; p. 87.

Afrique de l'Est : n° 158-160, n° 178.

Afrique de l'Ouest : n° 16, n° 25, n° 39, n° 65, n° 79, n° 94, n° 161-163, n° 178.

Alliance > Laïcs-Religieux Assomption

Alzon (d') Emmanuel : p. I ; n° 1, n° 2, n° 3, n° 5, n° 6, n° 10, n° 12, n° 17, n° 27, n° 50, n° 82, n° 83, n° 84, n° 85, n° 87, n° 101, n° 115, n° 120 ; p. 87, p. 89, p. 93-97, p. 105, p. 106.

Amérique du Nord : n° 145, n° 171-173, n° 178.

Amérique latine : n° 28, n° 79 ; p. 94.

Amour du Christ : n° 21, n° 63.

Annonce de l'Évangile: p. III ; n° 63 ; p. 105.

Argentine : p. 94.

Asie : p. III ; n° 14, n° 25, n° 51, n° 65, n° 105, n° 167-170, n° 178.

Assomption : p. I, p. II, p. III ; n° 1, n° 2, n° 3, n° 4, n° 8, n° 25, n° 26, n° 28, n° 29, n° 32, n° 33, n° 43, n° 46, n° 48, n° 50, n° 58, n° 63, n° 68, n° 74, n° 94 ; p. 75, p. 76, p. 77.

*(voir aussi: **Famille de l'Assomption**)*

Assumption College (Worcester) : n° 17, n° 84 ; n° 102, n° 104 ; p. 75, p. 77.

Athènes : n° 19.

Augustin (saint) : n° 7, n° 12, n° 35.

Australie : n° 50.

Autofinancement : n° 130-133, n°150, n° 156, n° 191.

Bayard : n° 18, n° 94, n° 110, n° 171 ; p. 75, p. 77.

Bien commun : p. II ; n° 12, n° 32.

Biens - Ressources : n° 122-146, n° 188 ; p. 77, p. 101.

Brésil : n° 143, n° 145, n° 178.

Budget de communauté : n° 122, n° 124, n° 157 ; p. 88.

Buenos Aires : n° 33 ; p. 94.

Bulgarie : n° 177.

Bureau Développement et Solidarité (BDS) : n° 132, n° 134 ; p. 75.

Burkina Faso : n° 161, n° 178.

Butembo : n° 94.

CAFI > Communauté Internationale de Formation à l'Internationalité

Canada : n° 143, n° 178.

Cause de Dieu : n° 6, n° 56, n° 99.

Cause de l'homme : n° 56, n° 99 ; p. 106.

CEC > Conseil Economique de Congrégation

Centre Saint Pierre-Saint André (Bucarest) : n° 13, n° 98 ; p. 75, p. 77, p. 84, p. 86.

Chapitre général : p. I ; n° 42, n° 80, n° 141, n° 147, n° 169, n° 170, n° 171, n° 174, n° 179, n° 196 ; p. 75, p. 78, p. 85, p. 87, p. 101, p. 103, p. 105.

Chapitre général 1999 : p. II.

Chapitre général 2005 : n° 1, n° 65

Chapitre général 2011 : p. IV ; n° 1, n° 21, n° 22, n° 28, n° 52, n° 65, n° 78, n° 114, n° 141.

Chapitre provincial: n° 185, n° 186, n° 190, n° 193.

Charisme de l'Assomption : p. II ; n° 1-20, n° 25, n° 32, n° 33-36, n° 37, n° 42; n° 82, n° 86, n° 95, n° 102, n° 103, n° 116,

n° 127, n°151, n° 177 ; p. 76, p. 77, p. 82, p. 85, p. 88, p. 89, p. 90, p. 91, p. 92, p. 93, p. 101, p. 105, p. 108.

Chasteté : n° 6.

Chemin de vie : n° 113, n° 115, n° 117, n° 118, n° 121 ; p. 101.

Chine : n° 50.

Choix des pauvres/petits : n° 1, n° 3, n° 6, n° 19, n° 70, n° 79 ; p. 77, p. 89, p. 91.

Colombie : p. 94.

Commission Internationale de l'Éducation : n° 103.

Commission Internationale de Formation : n° 22.

Commission Internationale Laïcs-Religieux : n° 121.

Communauté : n° 5, n° 11, n° 16, n° 25, n° 42, n° 52, n° 57, n° 58, n° 63, n° 69, n° 71, n° 79, n° 90.

Communauté Assomptionniste de Formation à l'Internationalité (CAFI) : n° 28, n° 61.

Communautés Internationales de Formation Assomptionniste (CIFA) : n° 28, n° 38, n° 41-44, 59.

Communication-Médias : n° 18, n° 43, n° 68, n° 78, n° 86, n° 91, n° 94, n° 97, n° 107; p. 77, p. 96.

Comptes : n° 122, n° 124, n° 138, n° 181 ; p. 92.

Conférence épiscopale : n° 144.

Confiance : n° 90 ; p. 103.

Conflans : n° 19.

Conflits : n° 15, n° 52, n° 61; p. 77, p. 79, p. 80.

Congo R.D. : n° 15, n° 33, n° 66 ; p. 79, p. 94, p. 101, p. 103.

Congrégation des Causes des Saints : p. 97.

Congrégation pour l'Éducation catholique : n° 101, n° 103, n° 108.

Congrégation pour les Instituts de Vie Consacrée et les Sociétés de Vie Apostolique : n° 124 ; p. 50 (exercice).

Congrès international sur l'Éducation à l'Assomption : n° 84, n° 93, n° 102, n° 104.

Conseil économique de Congrégation (CEC) : n° 135-142, n° 146.

Conseil général ordinaire (CGO) : n° 146, n° 181, n° 196.

Conseil général plénier (CGP) : p. IV ; n° 38, n°44 , n° 45, n° 115, n° 126, n° 135, n° 136, n° 138, n° 139, n° 140, n° 141, n° 142, n° 143, n° 146, n° 147, n°153 , n° 156, n° 157, n° 173 , n° 179 , n° 182, n° 189 , n° 190 , n° 193 , n° 195 ; p. 88.

Conseil de Province : n° 156, n° 184, n° 184-187, n° 190, n° 193, n° 194.

Conseil pontifical pour la Pastorale des migrants et des personnes en déplacement : p. 25 (exergue).

Conseil provincial : n° 134, n° 156, n° 184, n° 187.

Conversion évangélique : p. I ; n° 55, n° 76, n° 154 ; p. 102, p. 105.

Corée : n° 14, n° 143, n° 167, n° 178.

Coresponsabilité : p. IV ; n° 31, n°150, n° 155, n° 179.

Dialogue : p. III ; n° 17, n° 41, n° 72, n° 89, n° 92, n° 97, n° 100, n° 108 ; p. 86, p. 107.

Dialogue interreligieux : p. III ; n° 14, n° 111 ; p. 79, p. 102.

Díaz Ayllón José Miguel : p. 103.

Ecoles de brousse (Madagascar) : n° 17 ; p. 75.

Ecologie-Environnement : n° 15, n° 32, n° 112 ; p. 78.

Econome général : n° 147, n° **180-182** ; p. 103.

Econome provincial : n° 134, n° 180, n° **183-188**.

Education-Enseignement : p. III ; n° 17, n° 19, n° **82-112** ; p. 77, p. 79, p. 102, p. 108.

Eglise : p. II, p. III ; n° 2-3, n° 8, n° 12, n° 23, n° 50, n° 56, n° 63, n° 73, n° 94, n° 103, n° 151 ; p. 79, p. 81, p. 84, p. 86, p. 89, p. 91, p. 93, p. 102, p. 105, p. 106.

Engagement : p. II, p. III ; n° 8, n° 10-11, n° 13, n° 19, n° 67, n° 70, n° 73, n° 75, n° 79, n° 86, n° 93, n° 103, n° 117, n° 121, n° 148 ; p. 75, p. 77, p. 78, p. 79, p. 80, p. 84, p. 85, p. 88, p. 89, p. 91, p. 102, p. 106, p. 108.

Equateur : p. 94.

Espérance : n° 8, n° 24, n° 37, n° 101 ; p. 101.

Etudes : n° 13, n° 14, n° 31, n° 41, n° 59 ; p. 96.

Eucharistie : n° 12.

Europe : n° 14, n° 33, n° 51, n° 79, n° 143, n° 145, n° 161, n° 163, n° 167, n° 169-170, n° 174, n° 175, n° 178, n° 179 .

Evangelii gaudium (exhortation apostolique) : n° 8 ; p. 31 (exergue), p. 94, p. 102.

Évangélisation : n° 36 ; p. 107.

Famille : n° 17, n° 58, n° 73, n° 79, n° 86, n° 90, n° 92, n° 94, n° 101, n° 150.

Famille de l'Assomption : n° 28, n° 33, n° 43, n° 58, n° 78, n° 82, n° 97, n° 101, n° 115-116, n° 120, n° 138, n° 150 ; p. 80, p. 82, p. **107-108**.

Fianarantsoa : n° 33.

Fidélité : p. I ; n° 12, n° 67, n° 69 ; p. 106, p. 107.

Foi : n° 1, n° 3, n° 4, n° 12, n° 14, n° 16, n° 76, n° 89, n° 106.

Fondations : n° 102, n° 105, n° 120 ; p. **81-83**, p. 102.

Formateur : n° 25, n° 26, n° 28, n° 30, n° 34, n° 37, n° 38, n° 41, n° 42 n°44.

Formation assomptionniste : n° **21-45**, n° 48, n° 49, n° 58, n° 59, n° 76, n° 88, n° 150 ; p. 75, p. 77, p. 80, p. 82, p. 88, p. 95, p. 96.

Formation économique/sociale : n° 42, n° 138, n° 152.

Formation des laïcs : n° 115, p. 90.

Formation de religieux laïcs : n° 25, n° 41.

Formation permanente : n° 22, n° 33, n° 41.

Franchise : n° 90 ; p. 80.

François (Pape) : n° 5, n° 8, n° 15, n° 86, n° 90, n°148 ; p. 31 (exergue), p. 37 (exergue), p. 50 (exergue), p. 78, p. 94, p. 102, p. 103, p. 107.

Fraternité : n° 11, n° 27, n° 36 , n° 69.

Goma : p. 94.

Grière Benoît : p. **I-IV** ; n° 93, n° 102 ; p. 87, p. 103, p. 106, p. 108.

Guerres > Conflits

Identité religieuse : n° 46 ; p. 88, p. 90, p. 92.

Institut Supérieur Emmanuel d'Alzon de Butembo (ISEAB) : n° 17 ; p. 75, p. 76, p. 96.

Interculturalité : p. II ; n° 28, n° 30, n°**46-62**, n° 96, n° 151 ; p. 79, p. 82.

Internationalité : p. II ; n° 11, n° 25, n° 28, n° 30, n°**46-62**, n° 69 ; p. 79.

ISEAB > Institut Supérieur Emmanuel d'Alzon de Butembo

Islam : n° 14 ; p. 84, p. 85.

Jean-Paul II : n° 52 ; p. 86.

Jérusalem : p. 84.

Jeunes : p. III ; n° 17, n° 21, n° 25, n° 28, n° 30, n° 36, n° 37, n° 39, n° 42, n° 44, n° **63-81**, n° 88-89, n° 92, n° 106 ; p. 75, p. 80, p. 88-90, p. 95, p. 102, p. 106, p. 108.

Joie : n° 5, n° 10, n° 25, n° 63, n° 101 ; p. 105, p. 106, p. 107.

Judaïsme : n° 14.

Justice : n° 6, n° 15, n° 26, n° 32, n° 91 ; p. 78.

Justice, Paix et Intégrité de la Création (JPIC) : n° 32, n° 120 ; p. **78-80**.

Kambale Kahongya Thierry : p. 103.

Kenya: n° 66, n° 158, n° 178.

Kinshasa : n° 33, n° 79, n° **164-166**, n° 178.

Laïcs : p. III ; n° 9, n° 11, n° 25, n° 27, n° 78, n° 84, n° 92, n° 113, n° 115-116, n° 119-121 ; p. 75, p. 77, p. 82, p. 87, p. 90, p. 93, p. 101, p. 102.

Laïcs-Religieux Assomption : p. III ; n° **9**, n° 11, n° 22, n° 27, n° 78, n° 84, n° 92, n° **113-121** ; p. 75, p. 77, p. 82, p. 87, p. 90, p. 93, p. 94, p. **101-103**.

Langues : p. III ; n° 28, n° 41, n° 48, n° , n° 59.

Laudato si' (encyclique) : n° 15, n° 26, n° 86 , n° 112, n° 148 ; p. 50 (exergue), p. 78.

Liturgie : n° 48, n° 176.

Madagascar : n° 17, n° 33, n° 65, n° 145, n° 178 ; p. 75.

Manille : n° 19.

Marciel Marcelo : p. 103.

Marie, Mère de Dieu : n° 8, n° 63 ; p. 102, p. 106.

Marie-Eugénie (sainte) : p. 97.

Martyrs : n° 12 ; p. 93.

Mer (Mission de la) : n° 50.

Migrants : n° 19, n° 50 ; p. 77, p. 79, p. 84, p. 85.

Mission apostolique : p. I ; n° 9, n° 13, n° 24, n° 30, n° 33, n° 39, n° 42, n° 46, n° 50, n° 53, n° 55, n° 59, n° 62 ; p. 82, p. 86, p. 102, p. 105, p. 106, p. 108.

Mission d'Orient : n° 13-14, n° 50, n° 143, n° **175-177**, n° 178 ; p. 77, p. **84-87**.

Mondialisation : n° 36, n° 46.

Mounier Emmanuel : p. I.

Mutuae relationes : p. 91.

Nairobi : n° 28.

Navarro Julio : p. 94.

Nîmes : n° 82 ; p. 95, p. 96.

Nouvelle-Zélande : n° 143, n° 167, n° 178.

Numérique : n° 18 ; n° 32, n° 37, n° 68, n° 77, n° 78, n° 91, n° 97 ; p. 81.

Obéissance : n° 5, n° 6, n° 67.

Oblates de l'Assomption : n° 103 ; p. 87, p. 94.

Occident > Europe.

Océanie : n° 167-170, n° 178.

Œcuménisme : p. III ; n° 13, n° 111, n° 176 ; p. 84, p. 102.

Œuvres mobilisatrices : n° 17, n° 41 ; p. 75-77, p. 108, p. 102.

Organisation communautaire : p. IV ; n° 149-196 ; p. 103, p. 107.

Orient > Mission d'Orient

Orphelinat : n° 17, n° 94.

Ouganda: n° 66, n° 158, n° 178.

Paix : p. II ; n° 6, n° 15, n° 23, n° 32, n° 79, n° 91, n° 96 ; p. 78, p. 80.

Paroisses : n° 8, n° 16, n° 73, n° 79, n° 94, ; p. 76, p. 88-92.

Parolin (Cardinal) : n° 177.

Partage : n° 11-13, n° 25, n° 34, n° 54, n° 51, n° 72, n° 103.

Pauvreté : n° 6, n° 19, n° 70, n° 79, n° 107.

Pèlerinages : n° 8, n° 16, n° 79 ; p. 95, p. 96.

Philippines : n° 33, n° 143, n° 145, n° 167-170, n° 178.

Plovdiv : n° 177 ; p. 86.

Postulation : n° 120 ; p. 93-97.

Première nomination apostolique : n° 22, n° 30, n° 41 ; p. 75.

Presse > Communication-Médias

Prière : n° 12, n° 27, n° 29, n° 31, n° 69, n° 81.

Probation: n° 38, n° 43.

Protestantisme : n° 13.

Province : p. IV ; n° 29, n° 33, n° 59-61, n° 65, n° 78-80, n° 84, n° 95, n° 104, n° 117 (citation), n° 121, n° 123, n° 130, n° 131, n° 134, n° 137, n° 143, n° 145, n° 146, n° 153, n° 155, n° 156 ; p. 66, p. 75, p. 87, p. 95, p. 97, p. 101.

Province Andine: n° 33, n° 117, n° 145, n° 178.

Ratio Institutionis : n° 31, n° 35, n° 38, n° 41, n° 43, n° 53.

Réconciliation : p. II, p. III ; n° 6, n° 12, n° 15, n° 96.

Redevances : n° 143.

Réfugiés > Migrants

Règle de saint Augustin : n° 7.

Règle de vie : p. II ; n° 2, n° 6, n° 11, n° 12, n° 34, n° 46, n° 50, n° 52, n° 54, n° 93, n° 127, n° 155, n° 156, n° 180, n° 181, n° 190-193, n° 196 ; p. 59 (exergue), p. 88, p. 101, p. 105.

Règles Capitulaires : n° 156, n° 180, n° 182, n° 186, n° **190-195**.

Règne-Royaume : p. I, III, IV ; n° 6, n° 10, n° 21, n° 29, n° 54, n° 56, n° 74, n° 85, n° 113.

Religieuses de l'Assomption : n° 103.

Religieux âgés / malades : n° 130.

Remiot Didier : p. 103.

Rencontres de jeunes : n° 28, n° 38, n° 63, n° 66, n° 79.

Réseau des Jeunes pour l'Intégration Africaine (RJIA) : n° 16, n° 39, n° 79, n° 94.

Respect : n° 11, n° 54, n° 43, n° 115, n° 139, n° 144.

Retraites et pensions : n° 132, n° 136.

Revenus financiers : n° 131.

RJIA > Réseau des Jeunes pour l'Intégration Africaine

Roger de Taizé (Frère) : p. 103.

Saigon : n° 19, n° 94.

Saint-Siège : n° 140, n° 144, n° 177, n° 196.

Sanctuaires : n° 8, n° 16.

Secrétariat général à la Formation : n° 37, n° 40, n° 41, n° 45.

Sécularisation : n° 65, n° 67, n° 71.

Sessions internationales : n° 26, n° 43, n° 61, n° 147 ; p. 96.

Signes du Royaume : n° 56.

Simplicité : n° 15, n° 90, n° 117 ; p. 94.

Société : p. II, p. III ; n° 20, n° 67, n° 71, n° 79, n° 96, n° 108, n° 104 ; p. 81, p. 85.

Sokodé : n° 94.

Solidarité : n° 1, n°19, n° 26, n° 127 ; p. 75, p. 77, p. 79, p. 88, p. 89, p. 102, p. 108.

Stage pastoral : n° 28.

Subsidiarité : p. IV ; n° 150, n° 155, n° 179.

Supérieur général : n° 41, n°44, n° 45 , n° 103 , n° 121 , n° 145, n° 146, n° 156, n° 179 , n° 190, n° 194 , n° 196 ; p. 75, p. 95, p. 103.

Supérieur provincial : n° 144, n° 156, n° 184, n° 185, n° 187, n° 188, n° 190.

Tanzanie : n° 66, n° 79, n° 158, n° 178.

Témoignage : p. IV ; n° 11, n° 12 , n° 52, n° 92, n° 106, n° 116 ; p. 78, p. 93, p. 103, p. 107.

Togo : n° 94, n° 161, n° 178.

Travail : p. III ; n° 10, n° 15, n° 16, n° 37, n° 59, n° 76, n° 96, n° 97, n° 100, n° 101, n° 113, n° 128, n° 132 ; p. 80, p. 90, p. 93, p. 94, p. 101, p. 108.

Turquie: n° 14.

Unité : p. II, p. III ; n° 1-20, n° 39, n° 86, n° 92, n° 97, n° 98, n° 106, n° 150 ; p. 85, p. 86, p. 87, p. 101, p. 102, p. 105, p. 106, p. 108.

USA : n° 17, n° 84, n° 178.

Vicaire > Vicariat

Vicariat : p. IV ; n° 60, n° 61, n° 80, n° 155-157, n° 161-170, n° 178, n° 179, n° 180, n° 189-195.

Vérité : n° 2, n° 86, n° 90, n° 92 ; p. 80.

Vice-Province : n° 155, n° 158-159, n° 178.

Vie commune : n° 7, n° 16, n° 53.

Vie spirituelle : p. III ; n° 12, n° 43.

Vie trinitaire : n° 4.

Vietnam : n° 14, n° 17, n° 143, n° 167, n° 178.

Vita consecrata (exhortation apostolique) : n° 52.

Vocations : p. III ; n° 8, n° 25, n° 63-81 ; p. 82, p. 88.

Volontariat : n° 75, n° 78.

Voyage : n° 147.

(index réalisé par Bernard Le Léanec)

Table des matières

Préface.....	I
<i>Notre charisme.....</i>	<i>1</i>
Le charisme de l'Assomption : au service de l'unité dans un monde divisé.....	3
Nos ressources.....	4
Les lieux où l'unité s'incarne.....	6
<i>Où voulons-nous travailler à l'unité ?.....</i>	<i>13</i>
La formation.....	15
Exposé des motifs.....	15
Regarder avec lucidité notre présent.....	16
Regarder l'avenir avec confiance.....	20
Recommandations.....	23
Ordonnance.....	24
L'internationalité et l'interculturalité.....	25
Constats.....	26
Convictions.....	27
Propositions.....	28
Jeunes et vocations.....	31
Constats.....	31
Convictions.....	33
Propositions.....	34
L'éducation.....	37
L'éducation : au cœur de notre charisme.....	37
Notre mission dans les établissements scolaires.....	39
Des éducateurs au service de l'unité dans un monde divisé.....	41
Pour aller plus loin.....	42

L'Alliance laïcs-religieux.....	46
Constats	46
Convictions.....	47
Propositions.....	48
Nos biens – Nos ressources – Leur gestion.....	50
Constats	50
Convictions.....	52
Recommandations	54
Ordonnances	56
L'organisation communautaire.....	59
Décrets et recommandations	62
Les Statuts	67
<i>Textes d'animation.....</i>	<i>73</i>
Les Œuvres mobilisatrices	75
Justice, Paix et Intégrité de la Création (JPIC).....	78
Les Nouvelles fondations.....	81
La Mission d'Orient.....	84
Les Paroisses.....	88
La Postulation.....	93
<i>Les Messages du Chapitre général.....</i>	<i>99</i>
Message aux religieux et à nos amis laïcs.....	101
Message à nos frères aînés.....	105
Message à nos Sœurs de la famille de l'Assomption	107
<i>Index analytique et alphabétique des noms propres et des thèmes.....</i>	<i>109</i>